

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XCVIII - Année 1971

1^{re} LIVRAISON



PERIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Pierre AUBLANT, Noël BECQUART, Robert COQ, André DELMAS, M^{lle} Renée DESBARATS, M^{me} Léonie GARDEAU, MM. Léon GUTHMANN, Jean LASSAIGNE, M^{me} Marthe MARSAC, MM. Jean MAUBOURGUET, Guy PONCEAU, M^{mes} Monique PONCEAU, Alberte SA-DOUILLET-PERRIN, MM. Marcel SECONDAT et Jean SECRET.

BUREAU

Président : M. SECRET.

Vice-Présidents : MM. LASSAIGNE et COQ.

Secrétaire général : M. BECQUART.

Secrétaires adjoints - bibliothécaires : M^{lle} DESBARATS et
M^{me} PONCEAU.

Trésorier : M. AUBLANT.

Trésorier adjoint : M. GUTHMANN.

Commission de publication

M. LE PRÉSIDENT, M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. LASSAIGNE, MAUBOURGUET et SECONDAT.

Commission des finances

M. LE PRÉSIDENT, MM. GUTHMANN et LASSAIGNE.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 7 JANVIER 1971

PRÉSIDENTE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 29. — Excusés: 6.

Le *quorum* statutaire n'étant pas atteint, l'assemblée générale fixée à ce jour est reportée au jeudi 4 février.

M. le Président exprime ses souhaits de nouvel an aux membres de la Société présents et absents, ainsi qu'à leurs familles. Il remercie, pour les vœux qu'ils nous ont adressés, MM. Georges Fraigniaud, J.-E. Giraudel, Christian Joussein, Jean Monestier, Robert de Tessières et Pierre Zurbrugg, M. et M^{me} Edmond Gontier, M^{me} Gardeau et M^{lle} Yvette Puiffe.

NECROLOGIE. — M^{me} Géraud Lavergne.

FELICITATIONS. — M. Maurice Dumoncel, officier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

REMERCIEMENTS. — M^{lle} Yvette Puiffe.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — D. Lavergne, *Carte de la végétation de la France publiée par le Centre national de la Recherche scientifique*, n^{os} 51, Limoges et 58, Aurillac, cette dernière en collaboration avec M. G. Dupias (Paris, Institut géographique national); offert par M. Daniel Lavergne.

Les Cahiers des Dix, n^o 34 (Montréal, Impr. du Bien public, 1969); hommage de M. l'abbé Armand Yon. Ce volume contient la deuxième partie du travail de M. Yon sur « François de Salignac-Fénelon, sulpicien (1641-1679) » : l'auteur y évoque la mission du demi-frère de l'archevêque de Cambrai à Gentilly, son rôle dans l'affaire Perrot et ses démêlés avec le gouverneur Frontenac, il révèle enfin pour la première fois la date du décès de François, qui mourut le 31 août 1679 au couvent des Minimes d'Aubeterre où il s'était retiré.

Portraits de Savy et Grolhier-Desbrosses, représentants du peuple en 1848; pétition en faveur du maintien à Montpon des religieuses de l'hôpital (vers 1905); don d'un généreux anonyme.

Alain Roussot et Jacques Delsol, *Un galet gravé de Rochereil, commune de Grand-Brassac (Dordogne)* (extr. de notre « Bulletin », t. XCVII, 1970), offert par les auteurs.

Deux séries de photographies données par M^{lle} Desbarats: l'une montrant les décors du plafond de la galerie du premier étage à la maison Lambert, à Périgueux (9 clichés); l'autre relative aux boiseries de l'hôtel de Leyris, avenue Daumesnil (3 clichés).

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — On note dans le n° 47 de *Vieilles maisons françaises*, janvier 1971, un compte rendu sommaire de la journée des V.M.F. en Dordogne le 27 août 1970, journée qui comportait la visite des châteaux de Gageac, Perrou et Puyguilhem, en Bergeracois.

Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, « Etudes et travaux », t. 67 (1970), fasc. I, mentionne à la rubrique bibliographique divers articles et ouvrages qu'a relevés M. Becquart: dans la revue *L'Anthropologie*, t. 73 (1969), deux études de G. Billy et J. Dastugue sur le squelette de Chancelade; dans *Proceedings of the prehistoric Society*, t. XXXV (1969, Cambridge), un mémoire de P. Mellars sur la chronologie des industries moustériennes en Périgord; et deux ouvrages parus en 1970, *L'homme de Cro-Magnon*, par G. Camps et G. de Olivier, *L'enfant du Pech-de-l'Aze*, par Ferembach et divers co-auteurs.

COMMUNICATIONS. — M. le Président a pris connaissance du passionnant livre de Jean Orioux, *Talleyrand ou le sphinx incompris* (Paris, Flammarion, 1970). L'auteur trace un portrait magistral du grand diplomate et présente avec objectivité, sans rien dissimuler, les résultats de son action politique et les scandales de sa vie privée.

Le catalogue noir de la librairie de Séze, à Périgueux, offre aux amateurs quelques belles pièces de collection: un arrêt du Parlement daté de janvier 1770, relatif aux pauvres du Limousin et du Périgord (n° 35, prix 25 F); le manuscrit original des *Souvenirs* de la comtesse de Sainte-Aulaire (n° 50, 1.000 F); un *Almanach royal* de 1759 relié aux armes du marquis de Jumilhac (n° 60, 800 F).

M. Jean Secret fait circuler la photographie d'une vierge à l'enfant, très mutilée, qui a été découverte par notre collègue, M. Fitte, dans le puits du cloître de Saint-Avit-Sénieur; ce fragment peut être daté de la fin du XII^e siècle.

Le Secrétaire général a lu trois ouvrages récents qu'il analyse brièvement. De Michel Roquebert, tout d'abord, *L'épopée cathare, 1198-1212: l'invasion* (Toulouse, Privat, 1970), où il est question de la prise de Biron en 1212 par Simon de Montfort et des mésaventures de Martin Algaï. De Marc Arras, en second lieu, *Le tourisme en Dordogne* (Bordeaux, Bière, 1969, t. II de « L'Economie de la Dordogne », collection publiée par l'Institut d'économie régionale du Sud-Ouest): ce travail extrêmement fouillé, avec cartes, tableaux et graphiques à l'appui, expose la situation actuelle du tourisme en Dordogne et ses perspectives de développement. Notre collègue, M^{me} Sadouillet-Perrin, vient aussi de publier un savoureux roman, *A la botte rouge* (Périgueux, Impr. Périgourdine, 1970), qui a pour cadre la région de Saint-Cyprien à l'époque révolutionnaire et fait revivre avec bonheur des personnages du pays.

M^{me} Genfry nous a fait parvenir un excellent mémoire sur l'histoire d'Andrivaux, que l'on trouvera dans un prochain *Bulletin*. Fondée par les Templiers au XII^e siècle, la commanderie d'Andrivaux fut ensuite rattachée à l'Ordre de Malte, puis à Condat; ses biens furent peu à peu grignotés par la famille de Chilhaud, l'église disparut presque totalement en 1847.

M. Becquart a rédigé, comme chaque année, une notice sur les principaux accroissements des Archives de la Dordogne en 1970. Deux dons particulièrement importants méritent d'être soulignés: l'un, fait par M. de Savy, concerne la seigneurie de Campagnac à Saint-Pardoux-et-Vielvic; l'autre, dû à M. le marquis de Campagne, vient compléter l'ensemble déjà existant en provenance du château de Campagne.

Périgord actualités-Moun Païs, n°s 497 à 501, poursuit la publication d'une

série d'articles dus à notre Président, M. Jean Secret, qui étudie successivement la « Potamographie de Garonne », carte dressée par Tarde, le ciboire de 1759 conservé au couvent de Sainte-Marthe à Périgueux, le thème de la Nativité dans les retables périgourdiens, le portrait de Géraud de Chancel au château de Beanpuy et les fresques du Chalard à Saint-Geniès.

M. Marcel Secondat, qui travaille depuis longtemps à une biographie d'Eugène Le Roy, pose des questions de détail sur le frère du romancier (voir le *Bulletin* de 1970, p. 239, photographies en possession de M. le chanoine Goumet). On sait fort peu de choses sur le personnage, qui peut-être n'a pas été inhumé dans le caveau de la famille au cimetière Montparnasse. Notre collègue annonce d'autre part que M. René Lavergne est en train d'étudier une grotte sise à Mouleydier, remarquable par le système de pêche qui y est installé.

M. le Président fait circuler la documentation qu'il a pu réunir sur les projets de construction du quartier Saint-Front à Périgueux: plan de masse, croquis panoramique, photographies des maquettes. Il présente également, sur un sujet tout différent, les photographies de la page de titre et du colophon du premier livre imprimé à Périgueux: il s'agit d'un *Résolutoire des doutes sur la célébration de la messe*, imprimé par Jean Carant en 1498. La xylographie réutilisée par Carant met en scène la vie de la Vierge découpée en huit cartouches.

Enfin, M. Secret a réussi à identifier le moulin de l'Abîme, d'où provenait le papier utilisé par l'imprimeur bordelais Millanges, qui fut l'éditeur des *Essais* de Montaigne. Ce moulin est celui des Gobilles, paroisse de Nantheuil, près Thiviers, propriété du maître papetier Gobillou Roze.

ADMISSIONS. — M. Alain SENDERENS, « l'Archestrate », 20, rue de l'Exposition, Paris (VII^e); présenté par MM. Didon et Secret;

M. Pierre FÉREOL, C.E.G. à Neuvic; présenté par MM. Becquart et Larivière;

M. Pierre MOREAU, Porte Corgne, Saint-Laurent-sur-Manoire; présenté par MM. Sarradet et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 4 FÉVRIER 1971

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 46. — Excusés: 2.

NECROLOGIE. — M^{me} la baronne de la Sudrie, M. le colonel François Brunet de Coursou.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés, pour les vœux qu'ils ont bien voulu nous faire parvenir, à MM. André Bugeaud, Robert Cruège, Fritz Dröge, François Ducouret, Jean-Paul Durieux, Robert de Maillard, Marcel Ménesplier

et Yves de Tessières de Blanzac, ainsi qu'à M^{lle} Alice et Emma Millet-Lacombe et M. et M^{me} Jacques Truffier.

REMERCIEMENTS. — M^{lle} Yvonne Garrigue, MM. Pierre Denoix, André Dussol et Pierre Moreau.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, de 1701 à 1740 (University of Toronto Press et Presses de l'Université Laval, 1969); offert par M. l'abbé Armand Yon. On relève dans ce gros volume de 792 pages des notices sur Jacques Testard de Montigny et son frère Gabriel Testard de la Forest, peut-être apparentés aux Testard du But, sur Isaac-Alexandre Berthier, officier, natif de Bergerac (1638-1708), sur Charles-Henri d'Aloigny de la Groye, allié aux Chasteigner et aux La Porte du Puy-Saint-Astier, enfin sur Jacques-René de Brisay de Denonville (1637-1710), qui fut gouverneur général de la Nouvelle France et dont le père était vicomte de Monbazillac.

René Gandilhon, *Que sont devenus ces objets d'art ?* (extr. des « Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne », 1970); don de M. Secret.

Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du Lycée nationalisé Henri IV de Bergerac, n° XLII (1970); offert par M. Robert Coq.

André Delmas, *L'église romane de Saint-Amand-de-Coly* (Périgueux, Office départemental du Tourisme, 1970); don de l'Office.

Marcel Fournier, *Pita istòria de la letradura occitana*, 1^{re} partie (Périgueux, Impr. Périgourdine, s. d.); hommage de l'auteur.

Marcel Secondat, *Contes et légendes du Périgord*, nouvelle édition, avec des bois gravés de Marcel Deviers (Périgueux, Fanlac, 1970); hommage de l'auteur.

Les vade-mecum de France: Bergerac, cité de Cyrano, capitale du tabac et des grands vins du Périgord (Mérignac, Impr. du Parc, 1970); don de M. Becquart. On remarque notamment dans cette brochure une nouvelle version des théories de M. Humbert Augeard sur « l'ancestralité bergeracoise » de Cyrano.

Faut-il brûler le château de Pages ? (le Bugue, Simon, 1970), dépliant offert par M. Durand.

Gilbert Maury-Laguionie, *En marge de l'histoire d'Araucanie* (« Cahiers de la Société d'histoire araucanienne », 1970, n° 1); offert par l'auteur.

Six photocopies de documents relatifs à la famille de Calbiac; don de M. Guy de Calbiac.

Reproduction d'un billet de confiance de 10 livres émis en 1791 par la ville de Périgueux; offert par M. le docteur Gilles Delluc.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — M. Becquart a noté dans le *Bulletin de la Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XCI, 2^e fasc., 1970, un article de M. Jean Lartigaut sur la famille Traversier qui émigra aux Antilles avant la Révolution. Une branche de cette famille vécut à Villefranche-du-Périgord, elle eut des alliances avec les Lavaud et les Laporte, qui étaient magistrats à Villefranche, ainsi qu'avec les Delce de Pechmège, bourgeois de Belvès.

Le Secrétaire général signale, d'autre part, deux articles publiés dans les *Actes du 92^e Congrès national des Sociétés savantes* (Strasbourg-Colmar, 1967, Section d'histoire moderne et contemporaine). Il s'agit d'un mémoire de M. Marcel Baudot, *L'enquête de 1813 sur les bobins* (t. I des « Actes »), qui fournit

de nombreux éléments chiffrés sur la statistique bovine en Dordogne, et de la 3^e partie d'un travail de M. François Reyniers, *Bugeaud et le Père Enfantin*, où il est question d'un curieux projet d'installation de colonies allemandes en Algérie (1845), projet qui suscita une vive opposition de la part de Bugeaud.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER. — M. Pierre Aublant donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice 1970; ce document, malgré un léger déficit, fait apparaître une situation financière parfaitement saine. M. le Président exprime à notre dévoué Trésorier les félicitations et les remerciements de la Société; il demande à l'assemblée de lui donner le traditionnel *quibus*, ce qui est aussitôt fait à mains levées.

COMMUNICATIONS. — M. le Président signale que les trois retables de l'église de Saint-Priest-les-Fougères sont en cours de consolidation; il a remarqué dans l'édifice une cuve baptismale en pierre de forme octogonale, qui porte l'inscription « MSLB 1604 ». Il recherche d'autre part, des renseignements sur une statue en bois de saint Eutrope qui existait vers 1904 en l'église de Tourtoirac et qui a disparu.

M. Secret donne lecture d'une pièce d'archives qu'il a retrouvée dans les collections de la Société: c'est une quittance du 12 février 1751, signée par l'abbesse de Ligeux, Charlotte de Beaupoil de Saint-Aulaire, et relative à la pension d'une religieuse, M^{me} du Chatanet. Ce document sera déposé aux Archives de la Dordogne dans le fonds de la Société.

M. Robert de Maillard nous a fait parvenir une notice biographique sur Marguerite Gueydon de Dives, qui fut supérieure du couvent de Sainte-Marthe à Périgueux de 1743 à 1749, puis de 1758 à 1764, ainsi que diverses précisions de détail sur le château de la Rue, à Mauzac: cette dernière communication sera insérée dans un de nos prochains *Varia*.

M. le chanoine Goumet a obtenu de l'administration du cimetière Montparnasse, à Paris, des renseignements sur la sépulture de la famille Le Roy. Une concession perpétuelle a été acquise en juin 1866 par Jean-Pierre Le Roy, père du romancier; sept personnes sont inhumées dans ce caveau, dont les père et mère d'Eugène et son frère, Théophile-Marie. Ces précisions répondent donc aux incertitudes évoquées dans notre séance de janvier.

M. J.-F. Garnier, de Villeneuve-sur-Lot, a étudié de près un pigeonnier sis à Cornille. Il y a remarqué notamment différentes inscriptions: « 1784. M. DABZAC », « I. BOUDET. M. 17.. » et, en italien, au-dessus de la fenêtre d'envol orientée Sud-Est, « GUARDATE, VI. DELLA, CATTIVA. PAZZIA. 2 AVRIL. 1785 » (protégez-vous de la méchante folie).

M. Becquart a noté dans le catalogue 206 de Saint-Hélion, libraire à Paris, deux pièces susceptibles de retenir notre attention: requêtes de M. de Pourquery de la Bigotie au maréchal de Richelieu, 1787-1790 (n° 1.394, prix 100 F); rapport sur la noblesse de M. de Peyrucat du Barthas en Périgord, 1780 (n° 1.524, 100 F).

La presse locale fournit aussi quelques éléments à relever: dans *Le Démocrate indépendant* de Bergerac, n° 3 du 16 janvier, le début d'un article de M. Robert Coq sur Antoine Lemaire, qui fut pamphlétaire politique à Paris, puis bibliothécaire à Bergerac; dans *Espoirs*, n° 241 de janvier, une étude de M. Secondat sur le cahier de doléances d'Azerat; dans *Périgord actualités-Moun País*, n°s 502 à 505, une série de textes de M. Jean Secret qui étudie successivement la porte Saint-Roch à Brantôme, le moulin des Gobilles à Nantheuil, différents saints peu connus dans les églises du Périgord et la coupole de l'abbaye de Boschaud.

M. Secondat présente, de la part de M. Maurice Gascon, un cluseau sis à Manestrageas, commune de Montignac. Cette communication sera publiée dans notre *Bulletin*.

M. Pierre Aublant a lu dans le n° 38 d'*Archeologia* un nouvel article du chanoine Tonnellier sur les graffiti de Domme (voir le *Bulletin* de 1970, pp. 36, 41 et 79); la Société fera l'acquisition de cette revue pour compléter notre bibliothèque. M. Aublant a découpé d'autre part dans *L'Agriculteur de la Dordogne* du 16 janvier 1971 un sonnet de M. Jean Secret relatif à la fontaine de Fondaumier.

Enfin, M. Guy Ponceau a obtenu en prêt de la mairie de Brantôme un dossier relatif à la restauration du pont coudé en 1873; le plan qu'il présente offre un intérêt qui n'est pas négligeable.

AUGMENTATION DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS. — M. le Président soumet à l'approbation de l'assemblée les nouveaux tarifs arrêtés par le Bureau sortant (voir *Bulletin* de 1970, pp. 239 et 312). Ils sont adoptés à l'unanimité et sans discussion.

ELECTIONS. — Il est procédé aux élections statutaires pour le renouvellement du Conseil d'administration. M. Henri Defarges, assisté de MM. Albert Bélanger et Edmond Peyrille, est chargé du dépouillement des votes. Ont obtenu, sur 46 votants:

MM. Aublant, Coq, Delmas, Guthmann, Lassaigne, Maubourguet, Ponceau et Secondat, ainsi que M^{lle} Desbarats et M^{mes} Marsac, Ponceau et Sadouillet-Perrin: chacun 46 suffrages.

MM. Beequart et Secret, ainsi que M^{me} Gardeau: chacun 45 suffrages.

M. le Président remercie l'assemblée du témoignage de confiance qu'elle vient de donner une fois de plus à ses membres déjà conseillers, et se félicite de voir entrer au Conseil notre très distinguée collègue, M^{me} Sadouillet-Perrin, en remplacement du regretté Pierre Borias.

ADMISSIONS. — M. Jean GAYET, Beauséjour, Nastringues; présenté par MM. Beequart et Secret;

M. Guy MANDON, 23, route de Paris, Périgueux; présenté par MM. Beequart et Grillon;

M. Jean BEAUCHAMP, 6, rue des Jacobins, Périgueux; présenté par MM. Georges Durieux et Secret;

M^{me} Odette KETELERS, rue Jean-Bottgen, Pineuilh (Gironde); présentée par M. Dunogier et M^{lle} Parouty;

M. Jacques GAUTHIER, 29, rue Foch, Bergerac; présenté par MM. Bouche-reau et Coq;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

Les membres du Conseil d'administration nouvellement élus se sont réunis à l'issue de la séance et ont décidé de continuer dans leurs fonctions les membres du Bureau en exercice. La Commission de publication et la Commission des finances garderont également la même composition.

SEANCE DU JEUDI 4 MARS 1971

PRÉSIDENTICE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents: 40. — Excusés: 3.

NECROLOGIE. — M^{me} Yvonne Fournier de Laurière, MM. Max Ardillier, Maurice Legendre, Edmond Magnac et le D^r Edouard Vignal.

VŒUX. — Des remerciements sont adressés à M. Hubert Freyssingéas pour les vœux qu'il a bien voulu nous faire parvenir.

REMERCIEMENTS. — MM. Jean Beauchamp, Jacques Gauthier, Jean Gayet et le D^r Gaston Larue.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — *Bergerac en Aquitaine*, revue mensuelle illustrée (Bergerac, Copie-Flash, s. d.); *Bergerac*, 1971, n° 1; ces deux périodiques offerts par M. Coq.

Visite aux Eyzies par André Billy, article découpé dans le « Figaro » du 26 février 1971 par M. le Président.

Dordogne, Périgord, hôtels et campings et Périgord, préhistoire, deux dépliants offerts par l'Office départemental du Tourisme.

24-Dordogne, dépliant réalisé par la Société des Pétroles Shell-Berre; don de M. Secret.

José Miguel Ruiz-Morales, *Lettre à un ami des Etats-Unis sur le jubilé de Santiago* (extr. de la revue « Compostelle »); don de M. Secret.

Photographie de l'inscription en italien relevée sur le pigeonnier de la Luminade à Cornille (voir la séance de février); don de M. Garnier.

Photocopies de trois lettres de 1713 émanant de M. de Bordes de Calès et d'une lettre de 1806 écrite par Yves Delpech à sa belle-mère, la marquise de Chevigné; don de M. Henri Bôdard qui en possède les originaux, provenant des archives du château de Campagne.

Sites et monuments, 1970, n° 52; offert par M. Christian Joussein, qui publie dans cette revue un article sur l'aménagement du quartier Saint-Front, à Périgueux et prend parti pour l'installation d'un parking.

Les mythologies d'André Thirion, article de M. Hubert Juin, découpé dans « Combat », n° 8.277 du 25 février 1971, par R. René Larivière. Allusion y est faite à un ouvrage surréaliste d'André Thivion, « Le grand ordinaire », dont une partie du récit se déroule à l'hôtel Mataguerre, à Périgueux.

En marge de l'histoire d'Araucanie, résumé de l'interview accordée par M. Gilbert Maury-Laguionie, président de la Société d'histoire araucanienne, 10 pages dactylographiées offertes par M. Maury-Laguionie.

Revue historique de l'armée, 1964, n° 4; don de M. le colonel Landry, qui publie dans ce périodique, sous le pseudonyme de Jean Clair-Louis, un intéressant article sur Armand de Gontaut, premier maréchal de Biron.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — *Le Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, 4^e série, n° 22-23 (1970), outre un compte rendu de la cérémonie qui eut lieu le 5 septembre 1970 à Carsac-de-Gurson, publie un très bon mémoire de notre collègue, M^{me} Gardeau, « La descendance de Jeanne-Honorée de Lur, arrière-petite-fille de Montaigne »: cet essai généalogique mentionne notamment les Villars, les Galarde de Béarn, les Chabans et les Bascharetie de Beaupuy. A propos de la cérémonie de Carsac, M^{me} Gardeau nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée sous la plume de M. Jacques de Feytaud (p. 4 du fascicule):

Montaigne n'était nullement présent au Fleix lors du testament du marquis de Trans.

M. le Président a noté dans les *Actes du 93^e Congrès national des Sociétés savantes, Tours, 1968, section d'archéologie* (Paris, 1970), un travail de M. Michel Roblin, « Salins et fontaines salées, leur influence sur le peuplement et la fixation de l'habitat en France au cours de l'antiquité et du haut Moyen Age ». L'auteur cite divers toponymes de la Dordogne qu'il propose d'expliquer par la présence du sel : Salignac et Salagnac, Salis, Saillac, Saussignac; ces étymologies, souligne M. Secret, doivent être considérées avec une extrême prudence.

Le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XCVII, 1970, contient divers articles de préhistoire par notre collègue, M. Paul Fitte, ainsi qu'un excellent mémoire de Dom Jean Becquet sur « l'Ordre de l'Artige ». Ces religieux n'étaient pas des chanoines réguliers et menaient une vie semi-érémittique; ils possédaient en Périgord trois prieurés: la Faye ou la Fayette à Sarlande, Rauzel au diocèse de Sarlat et Septfonds à Trélissac.

Enfin *L'Information archéologique*, n° 76 (1971), mentionne un ouvrage récemment paru de M. Georges Charrière, *La signification des représentations érotiques dans les arts sauvages et préhistoriques* (Paris, Maisonneuve et Larose), où il est question du bâton percé de Teyjat.

COMMUNICATIONS. — M. Jean Secret fait circuler trois photographies qu'il vient de retrouver dans nos collections: elles représentent une « statue du temps », par le comte de Roffignac, le tombeau de saint Victurnien, à Saint-Raphaël et le passage à la Roche-Chalais, en juillet 1869, d'une imposante statue de Louis XVI par Raggi.

M. le Président a relevé dans des registres paroissiaux l'expression: « fils (ou fille) de famille », il s'interroge sur le sens précis qu'elle pouvait avoir. M. Secretat pense qu'il doit s'agir des aînés.

Lors d'une visite au château de Saint-Jory-Lasbloux, M. Secret a remarqué différents détails qu'il communique à l'assemblée: une cave voûtée sous les communs avec des archères cruciformes du XIV^e siècle; un remploi sur une porte des armoiries des Romagère de Roncessy et des Captal de Saint-Jory; une fontaine sculptée dans les bois au Nord du village.

M. l'amiral Jacquinot de Presle apporte des précisions sur la présence d'une statue en bois à Saint-Martial-Laborie, qui représente saint Laurent O'Toole, moine irlandais du XII^e siècle qui fut archevêque de Dublin et légat du pape. La statue a été offerte par M. de Presle à la suite d'un vœu qu'il fit pendant une bataille navale.

M. Secret fait circuler la photographie d'une très belle médaille en bronze qui lui a été signalée par M. Michel Golfier. Gravée par Wiener, en 1854, elle représente à l'avant le chœur et l'abside de Saint-Front (on remarque les deux statues équestres qu'Abadie avait projeté de placer sur la porte du Greffe et qui sont maintenant au Sacré-Cœur de Montmartre), au revers, l'ancienne église frappée en creux.

M. Becquart a noté, dans un inventaire du fonds de l'Université de Perpignan récemment publié par M. Gigot, deux mentions de personnages périgourdins: Martin Fortanier, du diocèse de Périgueux, bachelier ès-arts et étudiant en droit canon (1394); François Pascal, de Sarlat, fils de Michel et professeur de philosophie (1665).

Le Secrétaire général signale, d'autre part, que les Archives nationales

ont microfilmé partiellement le fonds de Vielcastel, conservé dans l'Eure au domaine de la Héruppe. On y relève de nombreux documents sur la famille de Salviac de Vielcastel et ses alliances, sur la région de Belvès et Montignac, et sur Horace de Vielcastel, auteur des célèbres *Mémoires*.

M. Henri Millerioux nous a fait parvenir une notice sur la découverte de deux sarcophages qui étaient enfouis en plein champ, à environ 600 m. au Nord-Est du village des Chausées, commune d'Antonne-et-Trigonant; l'endroit est connu depuis longtemps sous le nom de « cimetière ».

M. Becquart a relevé, dans *Périgord actualités-Moun País*, la suite des articles publiés par notre Président, qui présente successivement le poète Léonard Frizon (n° 506), les médailles royales conservées au château-musée de Monbazillac (n° 507), le site de la Madeleine (n° 508) et le poète eymétois Jean-Baptiste Lacoste (n° 509). Il rend compte, d'autre part, à l'assemblée de la réunion tenue à Bordeaux le 5 février dernier par la Commission de la Fédération historique du Sud-Ouest; le Congrès de 1971 aura lieu à Casteljalous, les 16 et 17 octobre, le thème choisi sera celui de la forêt.

M. Robert Coq présente un résumé biographique relatif à Eugène Baret, né à Bergerac en 1816 et mort à Paris en 1887. Ce personnage fut inspecteur général de l'Instruction publique et consacra de nombreux travaux à la littérature espagnole.

Enfin, M. Jean Secret évoque, avec dossier et plans et l'appui, la curieuse histoire de la construction d'une église à La Roche-Chalais en 1806, sous le vocable de saint Napoléon, grâce à l'initiative prise par le maire protestant, Trigant-Gantier. Cette affaire nous était déjà connue dans ses grandes lignes par la monographie du comte de Saint-Saud, *Le marquisat de la Roche-Chalais* (1938), ainsi que par un article de Georges Rocal dans *Le Périgourdin de Bordeaux*, n° 203 de mai 1939.

ADMISSIONS. — M. le capitaine François CELLÉRIER, 11, rue Marx-Dormoy, Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine); présenté par MM. Coquet du Sablon et Esclafer;

M. Henri MILLÉRIOUX, 197, route de Noisy-le-Sec, Romainville (Seine-Saint-Denis) et la Vigerie, à Sarliac-sur-l'Isle; présenté par MM. Aublant et Becquart;

M. et M^{me} Jean-Louis SOUSTRE, Fontaine de l'Oseille, Trélissac; présentés par M^{me} Fellonneau et M. Secret;

M^{me} Annie PERRIN, 55, rue du Clos-Chassaing, Périgueux, présentée par M^{mes} Hourcabie et Marsac;

M. Michel PARROT-LAGARENNE, 2, place de Gaulle, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), et Razac-sur-l'Isle; présenté par MM. Beaudry et Lavaysse;

M. Jean-Pierre LAVANDIER, 43, rue Victor-Hugo, Castillon-la-Bataille (Gironde); présenté par M. Girard et M^{me} Marsac;

M. et M^{me} Henri CHILLAUD, 6, avenue Cavaignac, Périgueux; présentés par MM. Aublant et Plazanet;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER

EXERCICE 1970

Mes chers Collègues,

Ainsi que je vous l'avais donné à entendre, lors de notre dernière assemblée générale, l'exercice 1970, ayant été grevé de charges exceptionnelles, est moins favorable que son devancier. Il laisse apparaître un déficit, qui reste cependant dans des limites très supportables.

Nous avons mis en œuvre, en effet, comme prévu, l'exécution d'une première tranche de travaux de réfection des toitures de nos immeubles, l'autre tranche devant être réalisée cette année. Et l'on sait combien, généralement, est élevé le prix de ce genre de travaux. D'autre part, l'augmentation — que nous savions inéluctable — des coûts de l'impression et de la distribution du **Bulletin**, nous a été appliquée à partir de la 3^e livraison 1970. Elle se chiffre à 28 % pour l'impression proprement dite, à 40 % pour la distribution. Elle jouera pleinement pour l'exercice en cours.

Ces hausses importantes ont amené votre Conseil d'administration à décider — bien à regret, mais en ayant conscience de défendre par cette mesure les ressources essentielles de votre Société — de relever les tarifs des cotisations et des abonnements.

Nous avons cru devoir, à partir de cette année, appliquer un tarif majoré aux abonnements souscrits par certains organismes, en raison des frais et des travaux matériels nécessités par une facturation souvent multiple.

Nous souhaitons que la grande majorité de nos membres accepte — évidemment sans plaisir, mais de bon cœur tout de même — ce petit sacrifice qui nous permettra de conserver sa consistance et sa tenue à notre **Bulletin**.

Nous espérons pouvoir faire en sorte que continuent à nous parvenir, comme par le passé, des témoignages de satisfaction.

Le tome XCVII (1970) dont le tirage a été maintenu à 1.000 exemplaires, forme un volume de 312 pages. L'inventaire de l'iconothèque de la Société, publié dans ce tome — en mettant à la disposition des chercheurs des documents, dont certains sont originaux et inédits — constitue un utile instrument de travail, comme l'avait été précédemment l'inventaire de nos archives. C'est en ce sens que cette publication nous a valu une subvention du Ministère des Affaires culturelles.

L'audience de votre compagnie reste grande. Elle échange son **Bulletin** avec 57 autres sociétés savantes, françaises et étrangères; 9 bibliothèques ou universités étrangères sont abonnées. Le nombre de ses adhérents poursuit son mouvement constant de lente progression. Vous avez admis en 1970 76 nouveaux membres titulaires; 3 abonnements de plus ont été souscrits. Ce qui suffit à compenser — et au-delà — quelques défections pour motifs divers, et malheureusement aussi un nombre toujours trop grand de décès.

Voici la liste des 14 membres défunts en 1970, dont nous saluons la mémoire : M^{mes} Géraud Lavergne, Marthe Maury, la baronne de La Sudrie, la comtesse de La Villesbret; M^{lles} Irma Dujarric-Descombes et Armande Ganon; MM. Maurice

Andrieux, Pierre Borias, Jean Leydier, le Dr Martin du Theil, Maurice Prat, François Rafal, René Raynal et Charles Vignéras.

Avant de vous présenter les comptes de l'exercice écoulé, je voudrais remercier tous ceux de nos aimables collègues qui ont bien voulu majorer leur cotisation, quelques-uns dans d'importantes proportions, et notamment MM. Bertrand d'Abzac: 100 F, Dumoncel et Golfier: 35 F, J.-P. Delamare: 30 F.

Je remercie également, dans un autre ordre d'idées, tous ceux qui se donnent la peine de régler avec promptitude leur cotisation, sans attendre un, deux et parfois trois rappels. Cela évite des frais non négligeables, donne en temps voulu à votre Société les ressources courantes nécessaires pour faire face normalement à ses engagements et — plaider « pro domo » — facilite grandement la tâche du trésorier.

Que les retardataires, qui d'ailleurs bien souvent s'excusent gentiment de s'être fait tirer l'oreille, soient tout de même absous, avec l'espoir qu'ils prendront, pour l'avenir, de bonnes résolutions.

Voici donc les comptes de votre Société, tels qu'ils se présentent — nets de toute dette — pour l'année 1970. Je les sou mets à votre approbation.

RECETTES :

Cotisations	708	10.660
Abonnements	68	1.252,87
		<hr/>	
Soit	776	membres, pour un total encaissé de F	11.912,87
Encaissement de cotisations et abonnements arriérés			38
Droits de diplôme (76 admissions, 73 droits réglés à ce jour) ..			365
Dons et subventions :			1.384
— Subvention du Conseil général de la Dordogne	500		
— Subvention du Ministère des Affaires culturelles	200		
— Majorations de cotisations et dons divers	684		
		<hr/>	
Ventes de bulletins et d'ouvrages			3.172,33
Intérêts et arrérages :			2.176,72
— Intérêts Caisse d'Epargne	1.555,92		
— Arrérages du portefeuille Fonds d'Etat ..	620,80		
Loyer des immeubles			9.069,26
Excursions :			1.499
— 21 juin	1.348		
— 6 septembre	151		
Divers			43,40
		<hr/>	
Total des Recettes			29.660,58

DEPENSES :

Bulletin tome XCVII (1970)		11.163,94
— Impression	9.800	
— Clichés	665,35	
— Distribution	698,59	
Abonnements et cotisations		187
Frais de poste (lettres et paquets)		141,64
Frais de rappel, cotisations		116,80
Confection et envoi de diplômes		81,90
Frais et fournitures de bureau		2.186,31
Achats d'ouvrages pour la bibliothèque		12
Frais de gestion des immeubles		15.343,12
— Réparations et entretien	12.258,85	
— Impôts et taxes	2.673,71	
— Assurances	201,62	
— Chauffage et éclairage	6,92	
— Eau	202,02	
Excursions :		1.185
— 21 juin	1.085	
— 6 septembre	100	
Divers :		67,40
		<hr/>
Total des Dépenses		30.485,11
		<hr/>

RECAPITULATION

— Total des Recettes de l'exercice 1970	29.660,58
— Total des Dépenses de l'exercice 1970	30.485,11
	<hr/>
Excédent des Dépenses de l'Exercice	824,53

**ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ
AU 31 DECEMBRE 1970**

Disponible

— Espèces en Caisse		71,48
— Solde du Compte - Courant - Postal Limoges 281-70		142,75
— Solde du Compte-Chèques N° 21.954 à la B.N.P. -- Périgueux		752,85
— Solde du Livret N° 53.091 à la Caisse d'Épar- gne de Périgueux		30.496,60
		<hr/>
Ensemble		31.463,68
A déduire :		4.161,44
— Cotisations 1971 payées d'avance	914	
— Solde des dépenses 1970 passées en compte en 1971	3.247,44	
		<hr/>
Disponible net, toutes dettes payées		27.302,24

Portefeuille Fonds d'Etat de la Société.

(Inaliénable suivant dispositions testamentaires du Professeur Testut, bienfaiteur de la Société).

6 Certificats nominatifs déposés dans le Coffre de la Société : Valeur nominale		16.360
60 F de Rente 5 % 1920-60 amortissable	1.200	
265 F de Rente 5 % perpétuelle	5.300	
295,80 F de Rente 3 % 1945-54, amortissable	9.860	
A déduire pour dépréciation au 31 décembre 1970		<u>4.860</u>
Valeur nette		11.500
Immobilisé		
Immeubles de la Société (pour leur valeur d'achat) :		4.456,04
— 18, rue du Plantier	2.200	
— 16, rue du Plantier	2.256,04	
Total général de l'Actif		<u>43.258,28</u>

Le Trésorier :
Pierre AUBLANT.

LES "SOUVENIRS"

DU PRÉFET ALBERT DE CALVIMONT

(1804-1858)

INTRODUCTION

Ma première rencontre avec Albert de Calvimont fut la lecture de l'un de ses romans : *La folle vie*. C'était en 1937. La personnalité de l'auteur m'ayant intrigué, je contai la chose au chanoine Roux, que je voyais presque chaque jour, car il était alors mon voisin. Il me parla longuement de Calvimont en m'expliquant qu'il souhaitait vivement que la *Société historique et archéologique du Périgord*, dont il était alors le Président, éditât les *Souvenirs* de Calvimont. Il en savait l'intérêt car, sans les avoir lus, il en avait eu communication de quelques extraits, et, par Georges Rocal qui les avait abondamment et fort judicieusement utilisés, il connaissait la richesse de cette documentation sur l'histoire du Périgord au milieu du XIX^e siècle. Malgré ses efforts, le chanoine ne put obtenir le prêt du manuscrit et l'autorisation de le reproduire ¹.

Après la guerre, à plusieurs reprises, j'essayai en vain de découvrir où étaient ces *Souvenirs*. Pourtant, un jour, examinant la bibliothèque du petit château de Trélissac, j'aperçus deux volumes dont le dos portait :

« Vicomte de Calvimont.
Souvenirs »

Je demandai donc à M^{me} Magne de me prêter lesdits volumes et d'autoriser notre Société à en assurer la publication. Elle m'accorda volontiers le prêt et l'autorisation, ce dont je lui suis profondément reconnaissant.

Ces deux volumes, reliés en demi-vélin, sont en réalité une copie dactylographiée. Le tome I comporte 517 pages et couvre

1. Par ailleurs, dans le *Courrier du Centre*, du 17 septembre 1931 au 18 juin 1932, soit pendant 66 numéros du journal, Chelem (pseudonyme d'Amédée de Lacroussille) a fait paraître certains passages des *Souvenirs* de Calvimont : ils se réfèrent tous à la période qui va de 1848 à 1851.

les années 1823 à 1848; le tome II, 326 pages et va de 1848 à 1852. Leur rédaction en fut achevée par Calvimont à Paris, le 20 avril 1854, comme l'indique l'ultime page. Une note de la première page nous apprend que le manuscrit original avait été confié à Napoléon Magne par le comte G.A. de Maillard-Taillefer², héritier de Calvimont, et que cette copie fut complétée par un manuscrit supplémentaire, prêté à Magne en mars 1918 par Maurice de Trémisot, petit-neveu de Calvimont. Nous n'avons pas eu connaissance du manuscrit original, ce qui nous eût permis de vérifier et collationner les textes. Nous pensons que la dactylographe qui « tapa » le manuscrit pour Magne le fit en toute conscience (moins l'orthographe cependant, et la ponctuation, que nous avons souvent rectifiées...).

L'importance des *Souvenirs* empêchait notre *Société* de les publier intégralement : l'ensemble eût donné plusieurs volumes. Au cours d'une réunion du Conseil d'administration, nous décidâmes donc de n'éditer que ce qui nous paraîtrait primordial, et essentiellement ce qui se rapportait à la période périgourdine de la vie de Calvimont. Le choix du découpage fut confié à un triumvirat qui comprenait M. Jean Lassaigne, notre Vice-Président, M. Noël Becquart, notre Secrétaire général, et nous-même. Chacun lut alors et relut l'ensemble, en notant ce qu'il croyait bon d'en retenir. Nous confrontâmes nos résultats et c'est de leur synthèse que provient le choix que voici.

En principe, nous avions espéré que M. Lassaigne se chargerait de rédiger les notes destinées à éclairer la lecture du texte des *Souvenirs* : nul mieux que lui ne connaît la vie politique du Périgord au XIX^e siècle. Hélas ! son état de santé ne lui a pas permis ce travail. Nous acceptâmes alors de nous en charger, mais en le limitant au maximum, nous contentant de renvoyer les lecteurs à l'excellent travail de M. Lassaigne : *Figures parlementaires* (Paris, Edit. Le Globe, 1950). Ce précieux volume permet d'avoir une idée précise sur presque tous ceux qui, en Périgord, ont mené une action politique, depuis les États généraux de 1789 jusqu'à 1950. Par ailleurs, les lecteurs trouveront bien des renseignements biographiques dans les livres de Georges Rocal sur les révolutions de 1830 et de 1848 en Périgord, ainsi que dans Joseph Durieux, *Le Ministre Pierre Magne* (Paris, Champion, 1929).

Il fallait aussi rédiger une préface qui donnât une idée d'en-

2. M. de Maillard-Taillefer nous a généreusement ouvert les riches archives qu'il conserve à Feydoux (Saint-Pierre-de-Côle). Nous n'y avons pas trouvé le manuscrit des *Souvenirs* de Calvimont qui nous eût permis contrôles et vérifications. Par contre, les liasses concernant les Taillefer sont nombreuses et volumineuses.

semble des *Souvenirs* et en reliât logiquement les « morceaux choisis », préface qui fût aussi une biographie de Calvimont. Nous l'avons rédigée, en ne retenant de sa vie que ce qui nous a paru essentiel pour l'intelligence des *Souvenirs*. Enfin, M. Becquart a accepté de surveiller l'impression du texte, d'en revoir les épreuves et d'en établir une table des noms de personnes, très utile à ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre département. A M^{me} Magne, à M. Lassaigue, à M. Becquart vont nos remerciements et la reconnaissance de la Société. Nous tenons à y associer la regrettée M^{me} Géraud Lavergne, qui nous a souvent éclairé sur la vie d'Albert de Calvimont, son grand oncle, et qui nous a libéralement communiqué les manuscrits de lui qu'elle pouvait posséder.

Peut-être attend-on de nous un jugement de valeur sur les *Souvenirs* du vicomte de Calvimont. Nous préférons laisser à chaque lecteur le soin de poser ce jugement. Pourtant, si nous devons en quelques mots résumer les impressions que nous avons eues à fréquenter pendant quelques mois Albert de Calvimont à travers son œuvre, nous dirions que l'homme nous a paru intéressant et non sans noblesse : intelligent, cultivé, plein d'imagination, il était capable de comprendre, sinon de dominer, les événements qu'il a traversés et vécus. L'homme politique, il faut le juger avec infiniment de nuances. Les adversaires de Maine de Biran avaient appelé celui-ci « *Monsieur Girouette* ». On peut se demander si Calvimont n'a pas mérité le même surnom; encore ne faut-il pas oublier qu'il a connu l'Empire, la monarchie avec la Charte, les 100 Jours, le retour de Louis XVIII et la Restauration, Charles X, la Révolution de 1830, le gouvernement de Juillet, la Révolution de 1848, la République, le Second Empire. Le moyen, dans ce tohu-bohu d'événements contradictoires, de ne pas évoluer ? Le moyen de ne pas changer de cap parmi tant de vents contraires ? Du moins, nous semble-t-il, Calvimont a toujours été de bonne foi dans ses opinions politiques, adoptant celles qui lui paraissaient concorder avec l'intérêt national et avec l'ordre, et, en tout cas, ne subordonnant jamais son sentiment à son intérêt personnel. L'écrivain a des qualités de fraîcheur et de vigueur, de variété aussi et de souplesse. Certes, le métier de journaliste qu'il a fait pendant des années l'a accoutumé à un style facile, rapide, spontané; nous ne pensons pas que, dans ses romans, il ait été tenaillé par les « affres du style », puisqu'il nous dit avoir écrit certains d'entre eux en quelques jours, et dans un style aussi improvisé que celui de ses articles de journaux ! Peut-être, en fin de compte, est-ce dans les *Souvenirs* qu'il a mis le plus de soin à corriger

son style et aiguïser sa plume; tantôt elle court allègrement, tantôt elle joue à pasticher Saint-Simon dans des portraits pittoresques et incisifs, tantôt elle s'émeut au souvenir du passé : n'est-il pas normal que celui qui a connu la bohème littéraire au temps du Romantisme en ait gardé une sorte de nostalgie ? Le mémorialiste sera jugé à la lecture des *Souvenirs* ! Sans avoir la vivacité (ni la méchanceté !) de M^{me} de Boigne ou d'Horace de Viel-Castel, ses *Souvenirs* se lisent avec agrément et sans fatigue, et ils ont le mérite de nous apprendre beaucoup sur beaucoup de gens et en bien des circonstances.

Resterait à juger le préfet. Nous ne savons, n'étant pas orfèvre en la matière, s'il faut parler d'un « grand préfet » pour la Dordogne. D'abord, il a été trop peu de temps préfet pour donner sa mesure. De plus, il a vécu à une époque où la politique l'emportait sur l'administration, où les circulaires ministérielles obligeaient le préfet à préparer des élections, organiser et distribuer une propagande (on ne parlait pas encore de *slogans* !), supputer des scrutins, plutôt qu'à réaliser de grandes choses au point de vue social, agricole, économique, industriel ou culturel. Au demeurant, il faut bien reconnaître que Calvimont a toujours été singulièrement piqué par la tarentule politique. Il se plaisait infiniment aux jeux, aux calculs, aux risques de la politique ! Nous avons souvent regretté de trouver sous sa plume tant d'allusions aux élections, aux partis, aux programmes, aux propagandes, alors que nous aurions aimé y découvrir de plus fréquentes évocations de la vie sociale, mondaine, artistique, littéraire, de Périgieux ou du Périgord.

En tout état de cause, il n'a pas eu « la fantaisie d'écrire l'histoire : il faut pour cela du savoir, du temps et de la santé », il n'a pas prétendu non plus nous apporter un message, mais simplement un écho, la résonance d'une époque, et cela avec fidélité : ce qui nous paraît l'essentiel de la part d'un mémorialiste !

Par ailleurs, ces *Souvenirs* prennent une place très honorable dans la galerie des mémorialistes périgourdiens. Sans remonter jusqu'à Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, dont la plume s'attacha aux historiètes croustillantes plus volontiers qu'à l'histoire, il faut évoquer, plus près de nous, *Mes souvenirs de 75 ans*, par Joseph de Verneilh-Puyrazeau (Limoges, Barbou, 1836) et les *Souvenirs d'un médecin de Paris*, de Poumiès de la Siboutie (Paris, 1910).

Nous terminerons sur deux citations extraites des *Souvenirs* de Calvimont. L'une reste un aveu : ce qui intéresse notre personnage, c'est « le commerce des hommes, leur direction,

leur résistance ou leur souplesse et toute cette glu politique dans laquelle on s'embarbouille avec tant de délices ! » L'autre est le résumé de sa vie publique : « Vingt-cinq années de batailles politiques, mi-partie de coups de Jarnac fleurdelysés et de traquenards tricolores ». Voilà deux clés qui ont donné le ton à certaines parties de ses *Souvenirs* ! Mais quelles que soient les passions politiques, les ardeurs et les faiblesses d'Albert de Calvimont, il gardé le mérite de nous avoir laissé cette œuvre, qui est incontestablement le miroir de Périgueux et du Périgord au milieu du XIX^e siècle.



Portrait d'Albert de Calvimont, par A. de F. — Iconothèque de la S.H.A.P.,
fonds Saint-Martin, BA 47 — Photo Lagrange

PRÉFACE

Le 12 mai 1804, « dans une vieille et modeste chartreuse », sous les grands bois de Saint-Antoine-d'Auberoche, naissait ¹ Jean-Baptiste-Albert de Calvimont. La « modeste chartreuse », le Cros ², était une demeure de la fin du XVII^e siècle, longue, trapue, avec un beau toit de tuiles plates dont la monotonie était corrigée par des coyaux ³. A côté, des communs abritaient des métayers, logeaient des étables, des bergeries, des fenils. L'ensemble s'inscrit dans une prairie en glais, entourée de bois. Vers le nord, par-dessus les frondaisons, on devine, à un quart de lieue, le clocher de Saint-Antoine et les hautes toitures du château de la Cave ⁴.

La famille de Calvimont, tout Périgourdin la connaît au moins de nom, ne serait-ce que pour avoir aperçu son blason sculpté sur le manteau des cheminées de l'Herm : « écartelé, aux 1 et 4, de sable au lion d'or ; aux 2 et 3, de gueules à la tour d'or » ⁵.

En vérité, c'est dans le Périgord tout entier que la famille de Calvimont et ses différentes branches furent fieffées. Des Calvimont ⁶, il y en eut à Belcaire, à Jayac, à l'Herm, à Saint-Martial ⁷, à Lamothe-Montravel (ils titraient des « Tours de

1. D'après le registre d'état civil de Saint-Antoine-d'Auberoche, Jean-Baptiste-Albert Calvimont (on camouflait la particule depuis 1789) est né le 21 floréal an XII, à 3 heures du matin, de Jean-François-Maurice Calvimont, ancien militaire, et d'Antoinette Soiris-Saint-Géry. (Le couple s'était marié en février 1789). Pour la naissance de J.B.-A. Calvimont, les témoins furent J.B. Lasteyrie du Saillan et Bertrand Mercié-Lacombe, officier de santé. Le registre était signé par le maire de la commune, Calvimont père.
2. Les Calvimont semblent avoir possédé le Cros dès le début du XVII^e siècle. Le 15 avril 1679, Charles de Lamberterie épousa Yvette de Calvimont, fille de Léon, baron du Cros, et de Marie de Beynac de Tayac. Par le contrat de mariage, Léon de Calvimont céda à son gendre la baronnie et la terre du Cros (Saint-Saud, *Nouveaux essais généalogiques périgourdins*, Paris, Saffroy, 1942, p. 34). Dans la suite, le Cros semble avoir été la co-propriété des Calvimont et des Lamberterie.
3. Il y a quelques années, la demeure a été amputée de l'une de ses extrémités et la croupe de la toiture a été remplacée par un affreux pignon qui déshonore l'ensemble.
4. Ce créneau vers le bourg de Saint-Antoine est maintenant partiellement aveuglé par la ligne du chemin de fer.
5. C'est ainsi qu'apparaît le blason des Calvimont du Cheylard, sur un parchemin du XVII^e siècle, portant la généalogie de la famille (Arch. dép., 2 E 1802 - 1). C'est sous cette forme qu'il apparaît aussi sur le retable mutilé du Musée du Périgord, retable qui provient du Cheylard de Rouffignac. Les armoriaux signalent des variantes de ce blason.
6. Mémoire généalogique de la maison de Calvimont, Bibl. nat., coll. Périgord, t. 66, f^o 99. La Bibliothèque municipale de Périgueux possède aussi une *Notice sur la famille de Calvimont* (ms. 90), rédigée par A. de Froidefond. C'est un cahier de 128 pages.
7. C'est à la branche de Saint-Martial qu'appartenait Albert de Calvimont. Elle tenait son nom d'un repaire situé à Saint-Martial-de-Nabirat, repaire que possédait Jean de Calvimont en 1595, lors d'une attaque de la demeure par les Croquants.

Montaigne »), au Cheylard de Rouffignac, à Plazac, à Chabans (qui passa aux Losse par le mariage d'une Louise de Calvimont), à Saint-Robert, à Saint-Antoine-d'Auberoche, à la Chapelle-Aubareil, à Tayac où le château, devenu l'actuel Musée de Préhistoire, passa en 1635 à un Jean de Calvimont, par son mariage avec une Beynac.

Si des Calvimont occupèrent de hautes fonctions en dehors du Périgord (notamment ce Jean de Calvimont, président du Parlement de Bordeaux, qui fut ambassadeur de François 1^{er} à Madrid), beaucoup d'entre eux remplirent en Périgord des fonctions honorables, mais moins fastueuses : ils furent surtout des soldats ⁸. Quant aux filles, si beaucoup d'entre elles étaient, par le mariage, l'occasion d'alliances parfois brillantes, certaines consacrèrent leur vie au Seigneur. C'est ainsi que la fondatrice et première supérieure des Ursulines de Périgueux fut, en 1641, Marguerite, fille de Jacques de Calvimont, baron de la Tour de Montaigne ⁹ et de Néac, seigneur du Château-Vieux de Lamolhe-Montravel, châtelain du Peuch, du Cros, de la Roque-Saint-Christophe.

*
**

Sur l'enfance et la jeunesse d'Albert de Calvimont, on est assez bien renseigné par ses *Souvenirs* (CHAPITRE I) ¹⁰.

Calvimont n'était pas d'une extrême précocité : à dix ans, il savait lire mais ne savait pas écrire. Il avait trois sœurs : Isabelle, Henriette et Caroline : c'était moins que n'en avait eu Lamarliné, mais sans doute cette ambiance féminine autour de lui a pu affiner sa sensibilité. Il est vrai que sa mère semble lui avoir inculqué une sorte de précoce stoïcisme. Quercynoise d'origine, elle était, dit son fils, « une figure austère et imposante plus que tendre et affectueuse ». On comprend d'ailleurs, en lisant les *Souvenirs*, que M. de Calvimont père ne « coupait pas le farci », comme on dit en Périgord.

Ce bon père, ruiné par la Révolution et l'émigration, fêta le retour de Louis XVIII, persuadé, dans son optimisme un peu naïf, que son fils bénéficierait un jour des faveurs royales. Avec « son coup d'œil romain », M^{me} de Calvimont se méfiait *a priori* « des nouveaux venus, couronnés ou non ». Elle exigea donc que son fils reçût l'éducation universitaire « dans son entier ».

8. Nous n'avons pu établir la parenté de cette famille avec Guillaume de Calvimont, auteur d'un *Sylvarum liber primus*, Parisiis, ex typographia D. a Prato, 1575, in-4°, 26 ff.

9. Il y avait à Saint-Michel-de-Montaigne un château de la Tour (ou des Tours), château qu'il ne faut pas confondre avec la « tour » de Montaigne, celle de la « librairie ».

10. Ces chapitres ont été introduits par nous pour la commodité du lecteur.

Les petites études furent faites au collège de Montignac, du 17 mai 1814 au 1^{er} septembre 1816, date à laquelle le jeune Calvimont « acheva sa sixième avec une distinction peu commune », comme l'affirme une déclaration signée du principal, M. Grancher ¹¹.

Ce fut ensuite le collège de Périgueux qui reçut le jeune de Calvimont ; il y passera sept ans, jusqu'à la classe de philosophie inclusivement ¹². Il y apprit le latin, le grec, « l'amitié et la fréquentation des hommes ». Il y noua de solides amitiés avec des condisciples que nous retrouverons dans les *Souvenirs* : Pierre Magne, le futur ministre des Finances, Chouri, Dalbavie, Moreaud (qui deviendra médecin à Saint-Apre), Urbain Lacombe, Sauveroche qui deviendra proviseur. Il y apprit l'histoire de France, une histoire qui ressemblait peu à celle que lui avait contée son père, si bien qu'il « sortit du Collège républicain des pieds à la tête », formule peut-être un peu laconique qu'il précise ailleurs ainsi : « républicain par principes et royaliste par sentiments » ¹³.

Ayant perdu son père en septembre 1823, Albert de Calvimont prit, le mois suivant, la route de Paris. Il y fera son Droit, et dans des conditions financières difficiles car il n'avait à dépenser que 1.200 francs par an. Il eut bien besoin de relire

11. Bibl. mun. de Périgueux, dossier Calvimont.

12. On peut avoir une idée de la jeune plume de Calvimont en feuilletant le *Recueil de différentes pièces qui ont mérité une distinction particulière dans les cours de philosophie et de rhétorique du Collège de Périgueux* (Périgueux, Dupont, 1821). En 1821, le jeune rhétoricien Albert de Calvimont, de Saint-Antoine, a les honneurs du recueil avec une « narration » sur *Les suites de la bataille de Crécy* (à grand renfort de points de suspension et d'exclamation). L'année suivante, il a encore les honneurs du recueil, mais cette fois le jeune philosophe disserte sur *L'esprit philosophique* (« Heureux celui qui n'oublie jamais qu'il travaille pour la vérité et qu'il la doit aux autres hommes ! »). Parmi les condisciples de Calvimont qui sont cités dans ce *Recueil*, on trouve J.P. Magne dont, en 1844, on publie un discours latin (*Appius Claudius coecus senatum romanum a pace cum Pyrrho agenda deterret*) et, en 1845, une dissertation : *L'intérêt personnel ne peut être la base d'un système de morale*. Dans le recueil (qui semble avoir paru de 1816 à 1838), on trouve des travaux scolaires de Sauveroche, Malafaye, Dusolier, A. Mie, Duchazeau, Dufraisse, Parrot, J.B. Chavoix. Dans le domaine de la poésie, un manuscrit d'A. de Calvimont, daté de 1821, est conservé par la famille de Géraud Lavergne (B.S.H.A.P., 1969, p. 8). Il comporte un cahier de 60 feuillets rédigé par Calvimont alors qu'il était élève de rhétorique. L'ensemble est fait d'exercices très scolaires. A ce cahier est joint un autre manuscrit de 24 pages, grand format; il réunit des notes sur Bertrand de Born, sur l'histoire du Périgord, sur un certain nombre de villes ou villages périgourdins. Un troisième cahier de « variétés » compte 16 pages. Enfin, sept pages manuscrites sur Périgueux ont été publiées autrefois par l'*Evêque du Périgord*.

13. Le dossier Calvimont de la Bibliothèque de Périgueux renferme une attestation de Guichemerre, régent de rhétorique au Collège de Périgueux, certifiant que J.B.A. de Calvimont a suivi son cours en 1820-21 et qu'il s'est « distingué par son zèle, ses succès et sa bonne conduite » (1^{er} avril 1821). Le dossier renferme aussi le diplôme de bachelier ès-lettres de Calvimont, daté du 7 septembre 1822.

et de méditer, aux heures de découragement, les « feuilles de conseils » que lui avait dictées son père. Pour économiser, il partage avec son ami intime, Gustave Lapinolie, une chambre mansardée dans un petit hôtel de la rue de la Harpe. Après un an d'études, il tente de rencontrer un compatriote haut placé, M. de Damas, ministre de la Guerre ¹⁴, mais il n'est reçu que par son chef de cabinet, au « regard fixe, sévère, glacial et presque menaçant ». E conduit, le jeune homme se retire, ulcéré.

Il se tourne alors vers M^{me} de La Rochejacquelein, petite-fille d'un Calvimont: « Je dis mon nom et à l'instant même toute une famille me tendit les bras ». Il devient à ce moment-là secrétaire du général de La Rochejacquelein. Par lui introduit dans le monde, il fréquente les salons des Talmont, des Kergariou, des Lorges, des Saluces, des Brézé, des Astorg, des Montesquiou, des Breteuil. Il se sentait « à l'aise » parmi cette noblesse et les mondanités ne l'empêchaient pas de suivre avec application les cours de Droit. Analysant à cette époque sa position religieuse, il note qu'il ne donnait pas dans cette « pseudo-religiosité » qu'affectaient les grands. En vérité, bien qu'il ne le reconnût pas, il s'installait dans un agnosticisme progressif, mêlé d'une sorte de déisme sentimental, teinté en tout cas d'un grand respect pour les choses religieuses, hérité des traditions familiales. Sans être, et de loin, anticlérical, il deviendra aisément franc-maçon ¹⁵, car il croira ainsi lutter contre la puissance occulte des « Congrégations ». « A mes yeux, disait-il, c'est la Congrégation qui, involontairement sans nul doute, mais très positivement, a détrôné le meilleur des rois ». Au demeurant, il n'avait au fond de lui-même aucune tendance mystique. Sur le plan politique, il se disait *libéral*, ou *royaliste - constitutionnel* et, s'il criait *Vive la Charte !*, il eût volontiers fait écho à la voix populaire qui criait *A bas les Jésuites !*

Comme il réussissait dans le monde où il n'était pas maladroit, sa cousine, la princesse de Talmont, qui possédait un immense hôtel particulier où les habitués trouvaient table ouverte, lui offrit de loger chez elle : il y eut désormais sa chambre. Le salon de la princesse lui permettait de fréquenter des artistes. Il y croisait Cicéri, le décorateur de l'Opéra; Ducis, le peintre « un peu mignard des amours du Tasse » ; Grenier ;

14. Quand le comte de Damas avait été ministre des Affaires étrangères, on le brocardait ainsi : « Toutes les affaires pour lui sont étrangères ! ».

15. Voir *B.S.H.A.P.*, t. XCV (1968), p. 77. Un diplôme richement orné, daté du 15 septembre 1842, atteste que Calvimont était membre, au 3^e grade symbolique, de la Loge des Amis persévérants de Périgueux (Arch. dép. Dordogne, J 1328, don de M^{me} Gendry).

Granet qui peignait « des intérieurs d'églises et de couvents, de bonnes figures de moines » ; Isabey ; Gérard dont il disait : « J'ai vu plusieurs de ses portraits magnifiquement beaux surtout par le luxe des costumes ¹⁶ mais j'ai vu peu de très ressemblants. »

*
**

Cette petite cour de la princesse de Talmont gravitait autour de la cour royale, ce qui donna à Calvimont l'occasion de voir de près le roi (CHAPITRE II).

C'était l'époque — 1827-28 — des fréquents séjours de la princesse de Talmont dans son château de Fleury, près de Fontainebleau. Et « passer l'été à la campagne » signifiait pour la princesse y rester du début de mai au... 24 décembre !

Pour être alors campagnardes, les mondanités ne cessaient pas et l'on recevait beaucoup à Fleury. A côté du pittoresque général espagnol Morillo, on y croisait Washington, neveu du grand homme américain, collectionneur de poignards, qui fut tué d'un boulet de canon sous Missolonghi, le marquis de Dreux-Brézé, le duc Mathieu de Montmorency, M. de Labourdonnaye, M. de Curzay qui sera, en 1830, le courageux préfet de Bordeaux, M^{me} de Kersaint, M^{me} de Marcellus, la baronne de Beaumont qui « tricotait et ne disait mot ». On assistait à des chasses à courre auxquelles participaient Charles X et le Dauphin.

Au salon, l'esprit était de bon aloi ; l'humour y avait parfois une pointe de gaillardise : un jour, revenant de la volière où l'on avait chaponné des volailles, la princesse déclara tout à trac : « Parbleu, jeune de Calvi, vous devriez bien vous faire chaponner, ça vous engraisserait peut-être ! ». Et tous de rire de ce singulier traitement proposé à la maigreur de Calvimont...

A Fleury, d'autres visages étaient familiers. A côté de Cathelineau apparaissait Abdallah, ancien officier des mamelouks de l'Empereur, devenu conseiller municipal d'un village de la Brie ; voici encore M. de Bonneval et M. de Caqueray, « grand, sec comme de l'amadou, coiffé d'un guzon, jurant palsambleu et espadonnant du bout de sa canne ».

C'est entre 1828 et 1830 que se plaça la rencontre de Calvimont avec M. de Genoude, directeur de la *Gazette de France* et chef de file des légitimistes, surtout provinciaux. Calvimont brosse un *curriculum vitae* peu flatteur de ce personnage qui, avant de s'adjuger une particule, était le fils d'un cabaretier

16. On songe au portrait de Fournier-Sarlovèze qui est au Louvre et dont une réplique est à l'Hôtel de Ville de Sarlat.

grenoblois. Le visage assez peu sympathique de ce Genoude réapparaîtra souvent dans les *Souvenirs*.

Vient la Révolution de 1830 que Calvimont tente d'apprécier : « Jamais charlatanerie plus impudente, mensonges de laquais en révolte ne furent mis en œuvre, impunément et avec tant de fracas, à la barbe d'une grande nation qui se laissa berner sans rien y voir par cette dizaine d'intrigants qui prirent la conduite des affaires quand le danger fut passé. » En fait, Calvimont fut vraiment le témoin oculaire de la Révolution. Bien que n'aimant guère Louis-Philippe, il l'admettra comme un moindre mal, pour maintenir l'ordre et pour éteindre l'incendie révolutionnaire. En vérité, il ne prisait guère un « roi qui a le droit de battre noblesse comme de battre monnaie. »

Ses loisirs inquiets, en ces temps troublés, Calvimont les occupe à écrire *L'amarante, causeries du soir* ¹⁷, volume qui paraîtra en 1832. Auparavant, il fait un voyage au pays natal, où sa mère vient de mourir.

Revenu à Paris, Calvimont va solliciter et accepter un modeste emploi au Ministère des Finances, avec un traitement de 1.800 F par an. Il l'occupera du 1^{er} février 1827 au 1^{er} avril 1832 ¹⁸. Cela ne l'empêche pas de se livrer à des travaux littéraires. Il est d'ailleurs bien essulé dans la capitale, depuis que la princesse de Talmont est morte et que le général de La Rochejacquelein s'est retiré à La Haye. Mais voici que, peu de temps après, à la fin de 1831, il démissionne de sa fonction au Ministère pour « faire du journalisme ». Le voilà lancé dans cette curieuse bohème mi-littéraire mi-artistique; il va vivre communément famélique en dépit de son talent. Cette période nous vaudra de bien savoureuses pages des *Souvenirs*.

Le 1^{er} janvier 1832 paraissait le n° 1 du journal *Le Revenant*, presque tout entier rédigé par la main de Calvimont. Le 1^{er} mars, le journal avait 1200 abonnés. Le rédacteur était Calvimont, le co-directeur le vicomte Charles de Nugent. Mais déjà, les 7 et 14 janvier, le journal était l'objet de deux saisies. Les difficultés se multiplient en dépit de l'intervention amicale de deux chroniqueurs, Nestor Roqueplan et Alphonse Karr; il y a même un duel Choquart-Nugent cependant que Calvimont a de son côté un duel avec... un commissaire de police !

Cette agitation politique ne ralentit pas l'activité littéraire de Calvimont qui réunit des articles déjà parus dans un volu-

17. Paris, Guyot. Dédié à Justin Peyrot, avocat à Périgueux.

18. Bibl. mun. Périgueux, dossier Calvimont, certificat de liquidation de paiement.

me, *Les veillées écossaises*¹⁹ (deux éditions s'épuisèrent rapidement). C'est alors qu'avec Balzac, Jules Janin et quelques autres, il participe à l'édition d'un Keepsake : *Saphir*²⁰.

Devenu seul directeur du *Revenant*, il prend comme collaborateurs Jules Janin, Léon Gozlan, Horace de Vielcastel, le marquis de Courchamps, le marquis de Créqui, Roger de Beauvoir. Si l'on se demande comment le journal pouvait s'offrir de tels collaborateurs, on se rappellera qu'il était subventionné par la duchesse de Berry. Mais c'est précisément l'époque des aventures de celle-ci et de son arrestation, cependant que Calvimont publie *Le dernier des Condé*²¹, ouvrage dont il nous avoue qu'il l'a écrit, imprimé et mis en vente en un mois ! Suivront *Les veillées vendéennes*²², qui auront trois éditions. Corrélativement ses relations littéraires ne chôment guère.

Après l'incarcération de la duchesse de Berry à Blaye, voici que circulent sous le manteau des bruits incroyables : la duchesse serait enceinte... *Le Revenant* reçoit de Blaye des nouvelles inquiétantes ; la presse gémit pour ou contre la duchesse : articles fulminants, protestations, injures, défis, cartels ; de Laborie blesse Armand Carrel au cours d'un duel farfelu. En février, on apprend le mariage secret de la duchesse de Berry avec Lucchesi-Palli ; le 16 mai, *Le Moniteur* annonce l'accouchement²³.

La mésaventure de la duchesse va coûter cher au *Revenant* qui perd 500 abonnés et qui voit, bien sûr, disparaître sa subvention annuelle. Calvimont sera contraint d'accepter les secours de *La Gazette* pour que *Le Revenant* continue à paraître. Il faudra donc recevoir aide, ordres et argent de M. de Genoude, quelque mépris qu'on ait pour lui. Sur la conduite à tenir, pour les monarchistes, Calvimont fait interroger Charles X lui-même, à Prague, par le truchement de son cousin Louis de Calvimont-Saint-Martial. De Prague, il reçoit le conseil d'inféoder *Le Revenant* à *La Gazette*. Le premier geste de M. de Genoude sera de

19. Paris, Canel-Guyot, 1832.

20. Non cité dans la *Bibliographie du Périgord*.

21. Paris, Vézard, 1832, avec une lithographie de Claire B. La page de couverture du volume annonçait comme étant sous presse, un nouveau roman de Calvimont : *Coquelicot*. Nous ignorons s'il a vu le jour.

22. Paris, Dentu, 1832, puis 1833; avec un frontispice gravé et un fac-similé d'autographe de la duchesse de Berry. En 1833, il publie aussi *L'honnête homme*, suivi d'*Un mariage de la main gauche*, Paris, Guérin, 1833.

23. A cette occasion, les journalistes attaquèrent féroce-ment le maréchal Bugeaud. Le seigneur de la Piconnerie était, par les caricaturistes, représenté en nourrice portant le poupon de la duchesse et gratifié du vocable de duc de la Piconnerie. On le représentait en garde-chiourme-accoucheur, clés dans une main, forceps dans l'autre. Cf. Joseph Saint-Martin, *Bugeaud vu à travers les caricatures* (B.S.H.A.P., 1963).

faire disparaître *Le Revenant* : Calvimont devra se contenter d'être un collaborateur subalterne de *La Gazette*.

Il était alors assez commun que les journalistes, de toutes opinions, fissent de la prison. A toute occasion, les journaux étaient saisis, et leurs collaborateurs condamnés, du gérant aux chroniqueurs ; en 1833, voilà donc Calvimont à Sainte-Pélagie.

Calvimont y rencontra de nombreux compagnons de geôle, quelques-uns illustres, beaucoup simplement pittoresques : le duc d'Abrantès, Blanqui (le père de l'économiste), le comte de Richemont qui laissait croire qu'il était Louis XVII, Aubry-Foucault, gérant de *La Gazette de France*. Vers novembre 1833, Calvimont se voit signifier sa levée d'écroû. Il retrouve sa vie de galérien de la plume. *La Gazette* lui donne 200 francs par mois, *La Quotidienne* 120, *La Mode* 50. Ces 370 francs mensuels étaient suffisants pour qu'il vécût honorablement, mais à *La Gazette*, Genoude lui réservait un poste médiocre : celui de sténographe à la Chambre des Députés et Calvimont n'hésitait pas à écrire que « la tribune des sténographes est l'égout du journalisme ! ».

C'est l'époque à laquelle Calvimont se lie avec un compositeur espagnol : Gomiz, auteur du *Diable à Séville* ; ils vont écrire en collaboration des opéras que refusera l'Opéra-Comique. Toutefois, un opéra rapidement construit, *Le Revenant*, fera 40 représentations et rapportera 100 louis au librettiste ²⁴.

Le début de 1834 voit, pour Calvimont, une promotion inattendue. Il est nommé secrétaire général d'une nouvelle salle, le *Théâtre nautique*, aux appointements de 5.000 francs (l'importance des émoluments explique que Calvimont ait accepté de devenir l'animateur et l'impresario de ce théâtre qui donnait des ballets à grand spectacle, sorte d'intermédiaire entre les actuelles Folies-Bergères et le Lido !) Il y avait, sur la scène, un bassin que l'on remplissait d'eau, non pour des naumachies, mais pour les évolutions d'aguichantes néréides. On y joua *Les Ondines* : ces filles de rêve et de chair étaient endormies sous des fleurs dans une île au clair de lune et l'une d'elles était enlevée par un Robinson qui « plongeait comme un brochet et soufflait comme un phoque ». Cet étrange métier dura un an pour Calvimont : le temps d'assister à la faillite de l'affaire. Il en regretta cependant la fermeture car, dans ce théâtre bizarre, il avait sa loge personnelle où il recevait ses amis : Albert de Malet, Arthur Berryer (le fils de l'orateur), Maurice de Tré-

24. *Le Revenant*, opéra fantastique en 2 actes et 5 tableaux. Paroles d'A. de Calvimont, musique de M. Gomés; Opéra Comique, 31 décembre 1833, Paris, Barba, 1834, in-8°, 80 p.

misot, qui était son neveu, Roger de Beauvoir, Ernest de La Rochette, ainsi que d'autres amis dont beaucoup étaient Périgourds.

Comme la vie parisienne était coûteuse et que les journalistes d'alors jouaient toujours plus ou moins à cache-cache avec la police, Calvimont se retira à Clichy-la-Garenne, dans un hameau appelé *Le Clos des Cerisiers*. Il y mit sur chantier un roman : *Au mois de Mai*²⁵, qui sera achevé et imprimé en deux mois. Après quoi, il revint pour quelque temps dans son pays natal.

Il y lance aussitôt *Le Montaigne, revue du Périgord*, qui parut de 1836 à 1839 et n'eut que douze livraisons. Imprimée et lithographiée chez Dupont, à Périgueux, cette revue forme un ensemble de 195 pages. Les principaux collaborateurs étaient V. de Seilhac, l'abbé Audierne, Louis Veillot²⁶, Alphonse Karr. Albert de Calvimont y publia abondamment chroniques et légendes du Périgord : le château Barrière, la tour Mataguerre, Andrivaux, la chapelle Saint-Jean de la Cité, la Main de Cire du château de l'Herm. Il y risqua aussi quelques nouvelles qui n'ajoutent rien à sa gloire (*L'ami d'une femme, La Marchesina*). Parmi les quelque douze lithographies publiées par la revue, citons le château Barrière, celui d'Hautefort, la tour Mataguerre, Saint-Front, le Palais de Justice de Périgueux, Cyrano de Bergerac. Les adieux aux souscripteurs (17 sept. 1839) permirent à Calvimont de remercier Paul et Auguste Dupont et de signaler, parmi les lauréats de l'exposition parisienne de 1839, le nom de Jacques-Emile Lafon, jeune peintre périgourdin, élève de Paul Delaroche et promis aux plus grands succès.

Ajoutons que Calvimont fit un jour paraître des lignes ven-

25. Paris, Denain, 1835. Vignette de Gavarni. Il avait précédemment publié, en collaboration avec M. de la Baume, *Souvenirs de fidélité*, Paris, Hivert, 1834, in-12, 240 p.

26. Les relations entre Calvimont et Louis Veillot furent durables. Dans la *Correspondance* de Louis Veillot (Paris, Lethielloux, 1931-32) on trouve les lettres suivantes de Veillot à Calvimont : t. I, p. 29 (3 avril 1838), p. 43 (9 mai 1838), p. 254 (fin 1841); t. II, p. 375 (7 septembre 1848); t. III, p. 318 (15 décembre 1851); t. IV, p. 35 (18 décembre 1852). Dans *Le Montaigne*, Veillot publia *La vie prosaïque* (sous le pseudonyme d'Alice Herpin), *Le secret de Thérèse* (sous le pseudonyme du vicomte Donatien de Vaize), *Marivaux amoureux* (sous le pseudonyme d'Allain de Beaupty). Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler brièvement la carrière périgourdine de Veillot. En 1831, il est journaliste à l'*Echo de la Seine-Inférieure*. En novembre 1832, il est nommé rédacteur en chef du *Mémorial de la Dordogne* (dont Bugeaud était l'un des « patrons »). C'est en 1836 qu'il sera appelé à Paris par Guizot, pour rédiger *La charte de 1830* (aux appointements de 4.000 francs par an). Il est donc resté quatre ans à Périgueux, à « victimiser ses lecteurs », comme il le disait avec humour. Il s'affirmait « périgourdin » : c'est ainsi qu'en mai 1834, il envoie un pâté de lièvre truffé à Gustave Olivier.

geresses, intitulées *Un vandalisme*, afin de clouer au pilori le démolisseur de l'église d'Andrivaux et celui qui rêvait de mettre à bas la tour Mataguerre. Hélas ! certains de ses accents pourraient être encore d'actualité ²⁷.

Mais peut-être faut-il marquer là notre étonnement : nous aurions souhaité trouver plus de précisions et de détails sur la vie à Périgueux vers 1835-36, plus de renseignements sur la vie sociale qu'on y menait, sur les mondanités, sur le groupe d'amis que fréquentait Calvimont. A ce sujet, les *Souvenirs* nous laissent sur notre faim. Mais par bonheur, nous trouvons quelques précieuses indications soit dans la *Correspondance* de Louis Veillot, soit dans le livre d'Eugène Veillot, *Louis Veillot* ²⁸. Eugène, étant très intime avec son frère Louis, savait tout de sa vie. Par ailleurs, il avait succédé à Louis en 1836 comme rédacteur au *Mémorial de la Dordogne*, que Louis avait dirigé de 1832 à 1836. Il connaissait donc fort bien le Périgueux de cette époque. Ainsi pouvons-nous reconstituer l'ambiance de notre ville au temps où Louis Veillot « victimait » ses lecteurs et égratignait ses confrères de *La Gazette du Périgord* et de *L'Echo de Vésone* :

« Que j'aime les produits de vos plumes légères,
O Roux ! O Teyssonnières !
Que j'aime vos grands airs ! que j'aime vos courroux,
O Teyssonnières ! O Roux ! »

Un article agressif contre *Le Mémorial* étant signé E.B. Veillot rétorqua : « L'auteur a signé : E.B., c'est incomplet ; il fallait : E.B.T. ». *Unde ira !* un duel s'en suivit et une balle traversa la redingote de Veillot. La vie périgourdine, comme on le voit, ne manquait pas de sel. On se recevait beaucoup et les distractions ne manquaient pas. Bien sûr, on y connaissait des moments de découragement et Veillot pouvait écrire, en décembre 1834 : « Je meurs ici d'ennui et de dégoût ²⁹, ce qui

27. Sur *Le Montaigne*, cf. la *Bibliographie générale du Périgord* (au mot MONTAIGNE) ainsi que quelques lignes de R. Villepelet, dans *B.S.H.A.P.*, 1924, p. 129.

28. Paris, Retaux, s.d., 3 vol.

29. En fait, Veillot était alors tenaillé par l'inquiétude religieuse. Il écrivait en effet, le 19 septembre 1836 : « Je ne vais jamais à l'église parce que je n'y porte point les pensées convenables ». Louis Veillot a très bien analysé cette incrédulité, voire cette hostilité à toute action religieuse qui marquait le Périgueux de cette époque. « Autour de moi, il n'y avait pas un homme, à ma connaissance, pas un ! ni fonctionnaire, ni magistrat, ni professeur, ni vieux, ni jeune qui remplit ses devoirs religieux... » (Eugène Veillot, *op. cit.*, p. 76). Quant à la position religieuse de Calvimont, on pourrait peut-être lui appliquer cette définition que M. Henri Gouhier donnait de la position de Maine de Biran : « Un agnosticisme respectueux des croyances », pas de mysticisme et cependant une tendance aux effusions fraternelles de la Franc-Maçonnerie.

n'est pas propre à rendre bien piquant mon inestimable journal ». Mais le spleen était passager, et les amis se chargeaient de vous changer les idées. Il y avait d'abord Romieu, le Préfet, tantôt familier et farceur, tantôt solennel, mais toujours bienveillant à l'égard du « petit journaliste » qu'était Veuillot. Venaient ensuite Parrot-Lagarenne qui recevait dans sa belle propriété de la Couture ³⁰ et qui était le père du docteur Henri Parrot ; puis Catoire, l'architecte, qui dessinait alors les plans du Palais de Justice et du théâtre, et qui s'efforçait de construire des quartiers nouveaux suivant un urbanisme respectueux du passé et de la vieille ville. Il y avait aussi J.E. Lafon le peintre, qui apprenait son métier dans l'atelier de Paul Delaroche et qui devait se faire un nom dans les salons parisiens, Amédée Lacrousille qui préparait sa médecine et Armand d'Hautefort, receveur des Postes ; Sauveroché, professeur puis proviseur du Collège, qui était un excellent latiniste et, pour tout dire, un humaniste ; Justin Peyrot, second substitut du Procureur ; l'imprimeur Lavertujon ; Eugène de l'Isle, premier substitut du Procureur ; Léonce Pessard qui passait, sur les boulevards, pour le Brummel incarnant l'élégance parisienne ! Ce sont ces amis dont Veuillot disait qu'ils l'avaient rendu « Périgourdin dans l'âme ! ». Bien sûr, ces amis périgourdins ne pouvaient manquer d'être gastronomes ! Ils se retrouvaient donc volontiers dans quelque auberge, particulièrement chez la *Blonde*, qui avait nom Bidanchon et dont l'établissement ³¹ était sis place Francheville. La cuisinière était un excellent cordon bleu ; elle avait nom Julie, et comme elle avait les cheveux de la couleur des ailes de corbeau, les amis l'appelaient par antiphrase « *la blonde* » et les commensaux se dénommaient entre eux les « *blondiers* ». Une lettre datée de Naples du 3 avril 1838, envoyée par Louis Veuillot à Armand d'Hautefort, Albert de Calvimont, Henri Parrot, Justin Peyrot, Léonce Pessard, Eugène de l'Isle et Eugène Veuillot, évoquait les temps où le petit groupe allait célébrer la science de gueule : « Je me mis à songer aux dîners de la Julie que je trouvais toujours si bons. Dites-moi donc le cabaret où vous allez maintenant dîner en famille : est-ce Pourquéry ? est-ce Emery ? est-ce la Julie ou la Sèche ? Oh !

30. La Couture était à 800 m. à l'Ouest de Manzac-sur-Vern, sur la route de Grignols. La propriété était faite de deux maisons, dont l'une avait été aux de Crémoux, l'autre aux Du Rieu de la Couture.

31. Les distractions de ce groupe d'amis n'étaient pas toujours éthérées et académiques. Après boire, leurs jeux d'esprit étaient souvent d'une qualité... contestable. Témoin le vers de Louis Veuillot : « Il faudrait admirer la vertu qu'a Catoire !... ». En écho, Calvimont avait rétorqué qu'il était inutile d'ajouter un second alexandrin, ce vers solitaire étant suffisant !

me disais-je, où sont les rires, les verres qui se choquent ? où est le soleil ? où est le passé ? ».

Mais il ne faudrait pas oublier, au moins après 1837, les visites et les parties au petit château de Trélissac, chez Pierre Magne. Un charmant écho de la vie au château nous est conservé par la plume de Calvimont (*Le chroniqueur du Périgord...*, 1856, p. 169), qui évoque gentiment les chers et jeunes souvenirs : « Et avant tout l'hospitalité gracieusement amicale du maître actuel de ce modeste et délicieux domaine, au début d'une vie dont les horizons allaient s'agrandir, à sa surprise plus qu'à la nôtre : le petit noyau d'intimes, les longues causeries sur l'herbe, le dîner au bord de la source, le vin frais, les francs éclats de rire, entremêlés de refrains gaulois. »

Cependant, en 1836, Calvimont se réinstalle à Paris. Il y apprend que Genoude, devenu veuf, s'est fait prêtre « pour se créer une sorte d'inviolabilité vis-à-vis de tous, amis et ennemis ». L'antipathie qu'il a pour ce personnage n'empêche pas Calvimont de passer quelques jours chez lui. Or, Genoude rêve de fonder un ordre religieux, celui des *Verbistes* qui compterait douze membres : il propose sérieusement à Calvimont d'être l'un des douze apôtres ! On conçoit la stupéfaction de notre Périgourdin qui s'éloigne, mais sans rompre avec Genoude, et qui se lance plus que jamais dans la bohème littéraire. Paradoxe : lui qui ne connaît rien du solfège, il va assurer le feuilleton musical de *La Gazette* !

En 1838, il est nommé rédacteur principal de *La Gazette*, mais cela par intérim et non officiellement. Le marquis de Dampierre le fait alors nommer secrétaire du Comité électoral de Paris (le président de ce Comité légitimiste était le duc de Fitz-James). Les *Souvenirs* portent ensuite sur Genoude des jugements de valeur dépourvus d'aménité. Ils nous apprennent aussi que Calvimont, décidément en verve, écrit un roman, *La Folle vie*³², dans la solitude d'un pavillon, à Auteuil. En même temps, il rédige un feuilleton hebdomadaire pour *La Gazette*. Il ne gagne que 1.800 francs par an : impossible de vivre décemment à Paris avec cela. C'est l'occasion d'une longue et acerbe critique de la position politique de Genoude et de *La Gazette*. Calvimont rougit d'être, malgré lui, le collaborateur de ce journal, mais... où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute ! : « J'étais journaliste ! A l'exception de deux ou trois hommes à Paris, Bertin des *Débats*, Girardin de *La Presse*, Janin (depuis qu'il s'est marié), journaliste veut dire un pauvre diable qui, à

32. Paris, Dumont, et Bruxelles, Mélines, 1839, 2 vol.

certaines jours de la semaine, serait bien embarrassé d'assurer qu'il dînera le lendemain. Je n'exagère point quand je parle ainsi, et quiconque a vu de près ou de loin la bohème littéraire en dira autant, et plus que moi ! ». En compensation, ce fâcheux métier lui donne l'occasion de fréquenter des gens intéressants, Choquart, Rochefort et aussi de nombreux artistes.

Calvimont évoque encore d'autres visages de musiciens : ceux de Balla, d'Auslow, du pianiste Kalbrenner pour lequel il écrivit le livret d'un opéra-comique : *Le mort fiancé* ; le pianiste Emile Prudent, d'Angoulême, Vogel, le compositeur d'opéras-comiques, Albert Grisard, Liszt enfin, sans compter l'actrice Virginie Déjazet, Puccini et Paganini.

Parmi les fréquentations de Calvimont, musiciens et artistes ne sont pas les seuls ; notre Périgourdin semble avoir été impressionné par Balzac et par Alexandre Dumas.

A l'occasion du fameux duel au cours duquel Carrel fut tué par Emile de Girardin (22 juillet 1836), Calvimont évoque la figure de ce dernier et la fondation par lui du *Musée des familles*, dans lequel Calvimont publia une nouvelle périgourdine : *Le château de Sauvebœuf*.

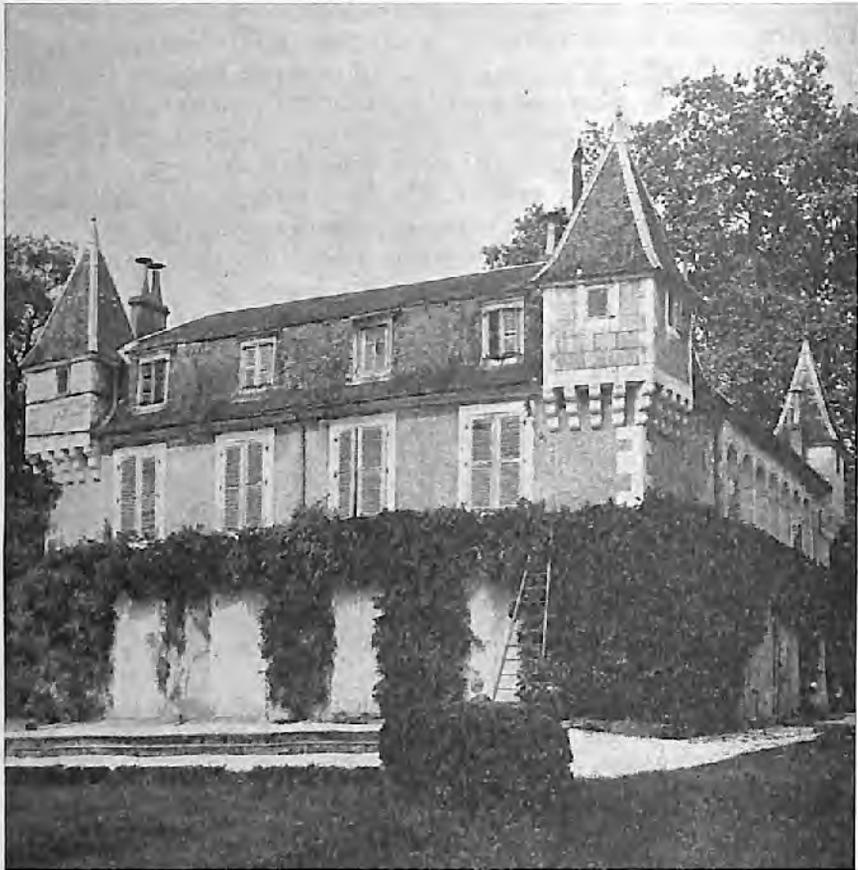
*
**

Vient 1838. (CHAPITRE III). Calvimont est toujours décidé, mais sans le pouvoir, à quitter *La Gazette*. Son cousin, Henri de La Rochejacquelein, lui offre la rédaction en chef de *L'Europe monarchique* qu'il est en train de fonder. En janvier 1839, Calvimont entre en fonction ; il a comme collaborateurs Bac, Roger de Beauvoir, Alphonse Karr, Léon Gozlan. Mais les difficultés financières n'attendent guère pour le nouvel organe, et *L'Europe monarchique* se vend aux enchères. C'est précisément Genoude qui le rachète pour... 3.000 francs ! Une fois de plus, Calvimont est sur le pavé. Il quitte Paris le 2 mai 1839, avec son neveu Maurice de Trémisot.

Il passe une année à Périgueux, une année de loisirs, et il déclare que ce fut le plus beau temps de sa vie. Toutefois, il voudrait retourner à Paris pour y gagner sa vie. Il espère en vain être nommé rédacteur littéraire de *La Quotidienne*, feuille légitimiste dont le directeur était M. de Lostanges (il eût alors touché 100 louis par an). L'affaire ne réussit pas et, ce qui achève de le démoraliser, il n'obtient que 600 francs du libraire Lachapelle qui lui édite *A l'ombre du clocher*³³.

Et en 1840, Calvimont va devenir secrétaire du Préfet Ro-

33. Paris, Thomine, 1842, 2 vol.



Le petit château de Trélissac. — Photo J. Secret.

mieu. Ce n'était certes pas sans scrupules qu'il passait de son métier de journaliste légitimiste à celui de serviteur plus ou moins direct du roi Louis-Philippe ! Peut-on alors l'accuser d'avoir été, en politique, une girouette ? Il était talonné par la nécessité de gagner sa vie ; ses années parisiennes, si elles l'avaient formé, ne l'avaient guère enrichi. Il pesa alors le pour et le contre, hésita, atermoya et enfin, l'épée dans les reins, poussé par le « glaive aigu de la nécessité », il se résigna à aliéner cette liberté de plume qui lui était si chère. Il obéit, dit-il, « poussé par le doigt d'une destinée implacable ». Certes, il eût préféré collaborer à des journaux monarchistes, mais, de ceux-ci, l'un, *La Quotidienne*, l'avait récusé, les autres ne pouvaient lui assurer sa matérielle, étant eux-mêmes en difficulté :

La Gazette, l'Echo français, La France. Et de s'agrir contre un parti qui le traitait « avec une ingratitude si félonne et si lâche ». Et de s'en ouvrir, et presque de s'en excuser auprès du marquis de Dampierre, chargé d'expliquer la chose à certains amis des milieux monarchistes.

Paradoxalement nanti d'une sorte d'autorisation morale donnée par ceux-ci, il va prendre au sérieux sa nouvelle fonction et sa nouvelle vie. « Puisque j'avais mis le pied dans l'administration, je pris mes mesures pour y acquérir un rang qui me permit de réaliser le rêve le plus cher de ma vie : je veux parler de mon mariage avec Mademoiselle de Taillefer. » En effet, quand il avait été question d'un mariage entre les jeunes gens d'un âge assez disparate (l'une avait dix-huit printemps, l'autre trente-six ans), la famille de Taillefer, avec beaucoup de sagesse, avait exigé que le prétendant eût une situation. Le poste de secrétaire intime d'un préfet n'était pas considéré comme une « situation » : c'était seulement le possible marche-pied d'un établissement ultérieur. Le futur beau-frère, Alduin de Taillefer, poussait au mariage mais « son influence était combattue par des influences plus graves et plus exigeantes, éveillées aussi peut-être par un peu de défiance pour les agitations de toute nature de ma vie privée ». On peut supposer en effet que les milieux de la noblesse et de la bourgeoisie périgourdines chuchotaient et même clabaudaient car, pour écrire un roman intitulé *La folle vie*, il fallait, pensait-on, avoir connu et vécu cette « folle vie » !

Pour assurer son avancement, ou plutôt pour pénétrer dans la carrière préfectorale, Calvimont songea à s'adresser à celui qui était alors le grand homme du Périgord : le général Bugeaud. Ce dernier en écrivit à M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, qui promit une sous-préfecture pour Calvimont. En attendant une nomination, celui-ci dîne chez les de Malet « en compagnie de toute la société légitimiste de Périgueux »³⁴. C'est alors qu'il refuse la situation de directeur de *La Gazette du Dauphiné*, que fondent les légitimistes grenoblois et qu'il entre en contact direct avec le général Bugeaud.

Calvimont n'est pas prolix quand il s'agit de sa vie inti-

34. En fait, Calvimont était profondément attaché à Périgueux. Témoin la charmante description qu'il en donna dans un fragment intitulé *Sur la Petouse* : « Je sais une chère ville que j'aime comme un enfant aime le sourire de sa mère, comme l'oiseau aime la mousse de son nid... Simple et joyeuse ville avec ses petites rues et son pavé caillouteux, ses vieilles maisons et son irrégularité qui étonne tant les étrangers. » Ce manuscrit de six grandes pages, qui est la propriété de la famille Lavergne (apparentée aux Taillefer et donc aux Calvimont), a fait l'objet d'une publication, il y a quelques années, dans les colonnes de *L'Éveil du Périgord*.

me, qu'il nimbe d'une sorte de pudeur très respectable. En fait, ce qu'il dit de son mariage paraît fort exact ³⁵. Le nouveau sous-préfet de Nontron ³⁶ fit part de sa nomination à sa tante, la comtesse de Calvimont, qui habitait Bordeaux, et aux deux fils de celle-ci, l'un Louis (en délicatesse avec son cousin Albert) ³⁷ ; l'autre, Hippolyte, très intime avec lui. (CHAPITRE IV).

*
**

Toujours très intéressé, souvent passionné par la politique, Calvimont porte un très favorable jugement de valeur sur le duc Decaze, gendre de M. de Saint-Aulaire. Il continue à correspondre avec ses amis ³⁸.

35. D'après les Archives, c'est le 17 février 1841 qu'eut lieu, à 10 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de Périgueux, le mariage civil d'Albert de Calvimont, sous-préfet de Nontron, 36 ans, avec Catherine-Thérèse Wigrin de Taillefer, 18 ans (née le 12 janvier 1823), fille de Henri-François-Adémar (*sic*), comte Wigrin de Taillefer, maréchal de camp, décédé, et de vivante Elisabeth-Genève Bretelet, demeurant à Périgueux. Le mariage fut célébré par-devant M. de Trémisot, adjoint au maire. Les témoins étaient F.A. de Romieu, 40 ans, préfet de la Dordogne; Léon Gadeau-Lafaye, 30 ans; P.F. vicomte de Crémoux, 49 ans; Théobald de Veaux, 39 ans. Le contrat avait été passé le 3 février 1841 par-devant Maître Gilles-Lagrange, notaire. Le mariage religieux eut lieu à la cathédrale (cf. Ivan de Valbrune, *Indicateur de Périgueux*, 1863, p. 37). Les registres paroissiaux de Saint-Front pour 1841 ont disparu, comme d'ailleurs ceux des autres paroisses de Périgueux, sauf Saint-Etienne de la Cité.
- La jeune épousée était la fille de Wigrin de Taillefer, mais d'un troisième lit. Taillefer avait en effet épousé, en 1800, M.H. Bulté, d'où un fils qui ne se maria pas. En secondes nocces, il épousa le 28 février 1814, Charlotte-Pauline-Henriette de Lostanges, d'où une fille, Suzanne-Thérèse-Isabelle qui épousa, en 1831, Louis de Lestrade de Conti, et mourut en octobre 1866. Taillefer épousa en troisièmes nocces Elisabeth-Genève Bretelet, d'où Charles-Alduin de Taillefer, né le 7 décembre 1818 (il mourra en 1885), qui épousera successivement en 1838 Sidonie de Lestrade (+ 1860), puis, en 1869, Félicie Taillardot de la Maisonneuve (morte à Périgueux en 1894). Alduin mourut à Périgueux en 1885. Il eut un fils et quatre filles : Marie, née en 1839, qui épousera en 1862 Adolphe de Laboureyes ; Marguerite, née en 1841, qui épousera en 1866 Edmond de Lastie ; Jeanne, née en 1842, qui épousera en 1864 un Labrousse de Beauregard ; Augustine, née en 1846, qui épousera en 1866 un Gaillard de Vaucocour. Quant à l'épouse d'Albert de Calvimont, elle mourra sans hoirs en 1904.
36. La nomination datait du 27 janvier 1841.
37. Ce Louis de Calvimont, qui se disait marquis, était à Bordeaux le représentant des carlistes espagnols. Il en profitait d'ailleurs pour faire la publicité des vins qu'il vendait. Il publia un *Charles V détrôné, ou la politique de l'Europe jugée par l'abandon de la légitimité espagnole* (Paris, Dentu, 1849). Louis de Calvimont joua un certain rôle à Bordeaux, où il dirigea le comité de secours pour les réfugiés espagnols. Il s'occupa aussi de la question de la traversée de Bordeaux par le chemin de fer (1847).
38. A la fin de l'année 1841, Louis Veillot lui envoie une lettre pressante pour lui demander d'atténuer le scandale que fait à Périgueux l'arrivée de son roman *L'Honnête femme*, roman dont les Périgourains trouvent une clé dans une amourette qu'avait eue Veillot avec une jeune Périgourdine : « Je souffrirais volontiers toute autre interprétation et toute autre falsification de ma pensée. Mais celle-là me désole et je te demande de défendre ici, comme pour toi-même, mon cœur et mes sentiments outragés. Fais cela, mon bon Albert, pour moi, pour tout le monde. Je te demande un de ces actes de chevalerie que tu n'as jamais refusés... Je suis heureux, au milieu de cette infortune, de remettre ma cause à un si bon défenseur ». (L. Veillot, *Correspondance*, I, pp. 254-255).

Par suite de la désaffectation du parti monarchiste, *La France*, *La Quotidienne* et *L'Echo français* ont cessé de paraître et se sont fondus dans *L'Union monarchique* qui a cependant du mal à vivre. Même *La Gazette de France*, qui avait eu 14.000 abonnés en 1831, n'en a plus que 2.600. Calvimont juge cruellement Genoude, devenu député de Toulon. Il fait un voyage à Paris, puis à Bordeaux. Il donne son opinion sur Lamartine qui « n'est autre chose qu'un splendide ballon, momentanément aux couleurs de 93, qui crèvera tôt ou tard d'enflure et d'orgueil ». Il n'est pas tendre à l'égard du grand poète romantique qui « a été tour à tour légitimiste, conservateur et radical, singulier chef qui, par distraction, peut à tout instant se tromper de bannière. » Imprudente appréciation de la part d'un homme qui a, lui aussi, beaucoup évolué !³⁹ Il donne aussi son opinion sur le parti des « Communistes » dont la physionomie morale est tout entière « dans l'évangile de Cartouche et de Mandrin, rajeuni en 93 par Babœuf et illustré en 1847 par Cabet ». Il mesure enfin la médiocrité du parti conservateur « qui n'a ni poésie, ni enthousiasme et partant, ni illusions ni déceptions ». Et comme il rédige ces pages le 28 février 1848, date à laquelle Périgueux apprend par le télégraphe que la République est proclamée, il conclut par : « O mon Dieu, sauvez la France ! »

* *
* *

Le tome I des *Souvenirs* s'arrêtait le 25 février 1848. Le tome II commence le 28 décembre de la même année⁴⁰. Il s'ouvre par l'installation de la République et par le gouvernement des Commissaires qui sont envoyés en mission dans les départements pour remplacer les préfets. (CHAPITRE V).

Calvimont conte alors la mésaventure de Latrade à Bordeaux où, à l'Hôtel de Ville qu'elle avait envahi, la foule faillit mettre à mal « ce chérubin de la République » ; puis il fait le récit de la réception des commissaires à Périgueux. Ce régime des « commissaires » ayant amené bien des difficultés, on revient au système ancien, celui des préfets.

A la suite du rapport du préfet Caylus sur l'état politique

39. C'est peut-être l'occasion de citer la phrase de Talleyrand (que d'ailleurs Calvimont n'aimait guère) : « Les régimes passent, la France reste. Parfois, en suivant un régime avec ardeur, on peut trahir tous les intérêts de son pays, mais en servant celui-ci, on est sûr de ne trahir que des intermittences ! » On admirera la souplesse du mot : *intermittences* !

40. Dans l'intervalle, Pierre Magne, ami intime de Calvimont, avait été nommé (novembre 1847) sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. Calvimont lui écrivait alors : « Tu honores notre génération périgourdine et le vieux collègue où nous allions ensemble... Tu es le premier de ses élèves qui soit monté si haut. » Cf. Joseph Durieux, *op. cit.*, I, p. 252.

du département de la Dordogne, Calvimont publie dans son journal « *Le Périgord* »⁴¹ un long article rétablissant la vérité, un article très dur dans lequel il emploie le terme de *diffamation* pour stigmatiser la conduite du préfet. Parlant du rapport de Caylus, il écrit : « On croit rêver à la lecture de ces lignes impudentes où la légèreté inqualifiable du jugement le dispute seule à la témérité de l'expression. A quelles cervelles sommes-nous donc livrés, grand Dieu ! car c'est de la folie que ces paroles qui se suivent pour se contredire, que ces arrêts qui s'enchaînent pour se condamner eux-mêmes. En vérité, l'indignation dans notre esprit fait un moment place à la pitié ». Et de parler de « mauvaise action » et de reprocher au préfet « un coup d'épée donné dans l'ombre à un adversaire qui ne peut deviner ni la main, ni le visage de celui qui l'a frappé. » La mercuriale est exprimée avec une fermeté et une vigueur peu communes, avec des accents dignes de certaines périodes du *De suppliciis* (« Souvenez-vous que votre rapport servirait de bourre au premier coup de fusil qui tuerait un honnête homme ! ») L'article eut, on le devine, une énorme résonance. Là-dessus, le préfet Caylus s'en va.

Après les journées de juin, Calvimont ressent le besoin d'aller, avec sa femme, se reposer à la montagne. Il le peut, grâce à une avance d'argent qui lui est faite par M. de Lassalle, capitaine de remonte à Périgueux (il sera chef d'escadron en Crimée, en 1855). Comme Lassalle faisait partie du Cercle de la Philologie, c'est l'occasion pour Calvimont de brosser un portrait de ses membres (CHAPITRE VI).

Le 20 juillet 1848, Calvimont part pour les Eaux-Bonnes. Ce voyage lui donnera l'occasion de rencontrer « l'une des figures les plus remarquables de ce siècle », à savoir Abd-el-Kader, interné au château de Pau avec une tribu de 80 personnes. Il eut la faveur d'une audience de l'émir grâce à deux officiers français attachés à sa personne et qui, officiers d'ordonnance du duc d'Aumale, étaient aussi attachés à la Direction des Affaires arabes.

Calvimont rappelle qu'Abd-el-Kader a eu, parmi les officiers français qu'il avait faits prisonniers, un de ses propres cousins, le colonel de Mirandol ; or, celui-ci, « traité avec la plus généreuse distinction », avait été libéré par l'émir, « sans échange, par pure munificence du vainqueur ». Albert de Calvimont raconte par le menu cette réception qui paraît l'avoir

41. Le 21 août 1848, Louis Veüllot avait écrit à Calvimont : « Si tu faisais donner à Boucharie l'impression du journal que vous allez fonder à Périgueux... ».

beaucoup frappé car il lui consacre une quinzaine de pages. Il pensait d'ailleurs que le gouvernement français aurait dû rendre sans conditions la liberté à « l'homme le plus remarquable, le plus grand des temps modernes ». D'après lui, la « générosité française ne peut refuser à cet illustre ennemi, respect, admiration et sympathie ». Sous le coup de l'émotion, Calvimont rédigea un article (non signé) pour un journal bordelais, *Le Courrier de la Gironde*, article qui fut repris par le *Mémorial des Pyrénées* et qui déclencha une seconde visite à l'émir. Au cours de celle-ci, qui dura deux heures, l'émir raconta les conditions dans lesquelles il fut fait prisonnier, et la promesse du général Lamoricière de ne pas le considérer comme un prisonnier ordinaire, promesse non tenue par la France. Il dit aussi son admiration pour son vainqueur, le général Bugeaud, sur lequel il comptait « pour la défense de sa cause et le retour de sa liberté ». A quoi Calvimont répondit en promettant de porter, dès son retour en Périgord, la relation de cet entretien à Bugeaud.

Dès son retour en Périgord, Calvimont fait, par une lettre au maréchal, une fidèle relation de sa rencontre avec Abd-el-Kader. De la Durantie, le 21 septembre 1848, le maréchal lui répondit pour lui dire l'impuissance dans laquelle il était d'intervenir politiquement en faveur de l'émir ; tout juste pouvait-il écrire à quelques amis de l'Assemblée pour les engager à porter cette question à la tribune, encore n'escomptait-il aucun succès. Il rappelle aussi les tractations menées auprès de Guizot afin de négocier un *modus vivendi* plus libéral pour l'émir, si celui-ci s'engageait à demeurer, au moins momentanément, en France. Par ailleurs, comme les élections se préparent et que le maréchal est candidat, celui-ci n'est pas sans espoir, mais « quand on est lancé sur la mer orageuse du vote universel, on ne sait par quel port on abordera ».

Calvimont envoya une copie de cette lettre à l'émir qui, le 27 septembre lui répondit par une lettre personnelle, en arabe : « Je considère le maréchal Bugeaud comme un second père. Je l'aimais et il m'aimait. Mais vous venez d'augmenter notre amitié commune. Des hommes comme vous, il s'en trouve peu aujourd'hui.. ». Plus tard, quand Abd-el-Kader sera libéré ⁴², Calvimont écrira : « Abd-el-Kader est libre. Il appartenait à Napoléon III de dégager la parole de la France ! ».

A Périgueux, Calvimont retrouve ses préoccupations poli-

42. Il ne le sera qu'en 1853, lors de la visite de Napoléon III à Amboise, où était interné l'émir. Napoléon revenait alors de Bordeaux où il avait prononcé le fameux discours : « L'Empire, c'est la paix !... ».

tiques et son activité de journaliste. Le parti conservateur de Périgueux constate que *L'Echo de Vésone* tourne « à l'adoration du général Cavaignac ». Par ailleurs, *Le Périgord* n'est pas entièrement dans les mains de Calvimont ; celui-ci envisage de s'allier « temporairement » avec le parti légitimiste pour fonder un journal « mixte » : *L'Union nationale*. « Le parti légitimiste fournissait le cautionnement, le parti conservateur promettait de s'abonner ». Une lettre de recommandation pour ce journal naissant était signée de Bugeaud et de Pierre Magne ⁴³. Un parent de Calvimont, le jeune Armand de Civrac, se chargea de la prospection et, après six semaines de tournées, ramena cinq cents abonnements, ce qui assurait la vie du journal : « Je ne parlais ni du Roi ni de la Ligue... J'allais droit devant moi, contre l'ennemi commun et j'étais sûr d'être suivi, jusqu'au jour inévitable où les noms et les personnes viendraient à être discutés. »

En vérité, les électeurs pouvaient hésiter entre quatre noms : Cavaignac, Lamarline, Ledru-Rollin, Bugeaud. Mais déjà un nom perçait sourdement, celui de Napoléon : « Un département le nomma représentant. L'Assemblée Constituante annula cette élection. Cinq, six, dix autres départements lui donnèrent un nouveau baptême. L'Assemblée Constituante le mit hors la loi. Il grandit de plus belle. On arriva ainsi à la veille du 10 décembre. Le géant dépassait déjà tous ses rivaux de plus de la tête. Les hommes politiques commencèrent à s'émouvoir et à mettre la main sur le cœur de la nation... Il n'y avait plus à s'y méprendre : Dieu était là ! »

L'Union nationale « proclama sans hésiter la candidature de Napoléon ». *L'Echo de Vésone* soutint Cavaignac tout en présentant « l'impérial concurrent comme un idiot, abruti par le vin et les débauches, n'ayant rien de français, pas même l'accent ». Auguste Dupont vint en personne soutenir le candidat de son journal, « *L'Echo de Vésone* », ce qui causa quelques frictions, vite apaisées, entre lui et Calvimont.

Le 10 décembre arriva qui se révéla une apothéose pour Napoléon : conservateurs et légitimistes, guidés et aiguillonnés par Magne et Bugeaud, votèrent en sa faveur ⁴⁴, ce qui gratifia Calvimont d'une lettre de remerciements de M. de Persigny, au nom du Prince. « Le rôle de M. de Sainte-Croix, préfet du géné-

43. J. DURIEUX, *Le ministre Pierre Magne*, I, p. 264 sq.

44. Louis-Napoléon Bonaparte eut en Dordogne 92.534 voix sur 104.512 suffrages exprimés. Cf. Jean LASSAIGNE, *Figures parlementaires*, p. 279.

ral Cavaignac et gendre du duc de Rovigo, était assez difficile au 10 décembre. Il s'en tira très bien : il ne fit rien ! »

*
**

A Périgueux ont lieu les élections du 10 décembre (CHAPITRE VII).

C'est alors que, pour exhaler sa bile après le résultat des élections qui écartèrent Magne, Calvimont rédigea une brochure anonyme : *Jean Chabrol, cultivateur, aux paysans du Périgord*. On en distribua 60.000 exemplaires dans le département ! Bugeaud, qui commandait alors l'Armée des Alpes, en reçut un exemplaire et écrivit le 7 mai 1849 à l'auteur pour le féliciter. Mais précisément, voici que Bugeaud meurt brusquement.

Calvimont raconte la dernière visite qu'il avait faite au maréchal, à la Durantie, quelques jours avant le 10 décembre, visite au cours de laquelle on avait envisagé la situation politique et l'accession au pouvoir de Napoléon. Il fait ensuite le récit des difficultés entre Auguste Dupont et Desolmes, l'un rédigeant *L'Echo de Vésone*, l'autre *Le Républicain*. Un duel eut lieu, à 25 pas, sans résultat.

En août 1849, Calvimont assista, à Paris, au mariage de son neveu, Maurice de Trémisot, avec M^{lle} de Saint-Maurier. Il y rencontra le général de Bar, qui avait épousé une périgourdine, M^{lle} Véchembre. A la fin de 1849, Calvimont et ses amis fêtent la légion d'honneur de Sauveroche, devenu en 1846 proviseur du Collège royal ⁴⁵. En octobre, Pierre Magne est appelé par son ami Fould, ministre des Finances, à le seconder comme sous-secrétaire d'Etat. La conséquence sera heureuse pour Calvimont qui, grâce à Pierre Magne, est nommé le 7 décembre, sous-préfet de seconde classe à Bergerac ⁴⁶ (CHAPITRE VIII).

*
**

Et comme un bonheur ne vient jamais seul, Calvimont apprend, en janvier 1851, que Magne a été nommé ministre

45. « Dans un dîner chez Anna, j'ai chanté, dit Calvimont, une chanson à l'adresse du nouveau chevalier, improvisée (c'est le mot) sur l'air du *Larifla*. Les beaux jours de la Blonde étaient revenus : on n'aurait pas entendu Dieu tonner. Il y avait deux couplets à l'adresse de celui
Qui hier comme aujourd'hui
N'a jamais oublié
Ce que c'est qu' l'amitié !

Ces couplets ont été bissés et on a bu six bouteilles de plus. Il y avait là Sauveroche, Catoire, Peyrot, Perchain, Gadaud, Farfalier et moi. » Cf. J. Durieux, *ibid.*, II, p. 367.

46. A Bergerac, il succédait au sous-préfet Girard de Villesaison, et précédait Castaing. Les chefs de bureau étaient Trijoulet et Lafontaine. (Bibl. mun. de Périgueux, dossier de Calvimont).

des Travaux publics, puis le 7 mars 1851, qu'il est lui-même nommé préfet de la Dordogne, aux lieu et place de M. de Sainte-Croix.

Ayant obtenu un congé de six jours, il retrouve à Paris son vieil ami Sauveroché ainsi qu'au Ministère, Pierre Magne qui revenait d'Italie et d'Allemagne où il avait étudié la question des chemins de fer. Toujours décidé à assurer la fortune administrative de Calvimont, Magne ⁴⁷ sollicite pour lui une entrevue auprès du Prince : c'est une invitation à déjeuner à Saint-Cloud qui répond. (CHAPITRE IX).

La conversation s'engage avec le Prince et avec le duc de Mouchy, au sujet de la situation politique : « L'Assemblée législative sentant son agonie et surtout son impopularité, semblait vouloir se donner le change à elle-même en redoublant d'activité fiévreuse contre le pouvoir exécutif. Jamais elle n'avait été plus turbulente, plus agressive que dans ses dernières séances ». La France attendait un inévitable coup d'Etat. Devant la situation, Turgot était optimiste, de Mouchy pessimiste. Et le Prince de dire « toute sa pensée » sur la Révolution de 89. Au repas figuraient, outre les trois personnages ci-dessus, Besson, Préfet de Lille, l'aide de camp, le général Roguet, la maison militaire et la maison civile de Napoléon. Le menu était bon, « sans faste comme sans austérité » ; les laquais servirent le champagne dans des verres au chiffre couronné de... Louis Philippe. Le repas dura vingt-cinq minutes dans une salle à manger tendue de Gobelins. Au salon arrivèrent des visiteurs, parmi lesquels le prince Murat ⁴⁸. Mais le Prince devait voir en privé son préfet de la Dordogne.

Après cette audience qui nous renseigne assez exactement sur la position politique de Calvimont et son ralliement total à Napoléon, le préfet retrouve son département ⁴⁹. Il y aura fort

47. A cette époque, la correspondance entre Magne et Calvimont est très fréquente. Cf. Durieux, *ibid.*, 1 pp. 307-309, 317.

48. C'est l'occasion d'une digression sur les rapports de la famille maternelle de Calvimont, les Saint-Géry, avec la famille Murat, car ils étaient « du même village du Quercy ».

49. A la Préfecture, Calvimont avait comme secrétaire particulier Delfaux; comme chefs de division Picon, Lapeyrière, Sarlandie et Roux; comme conseillers de Préfecture, Aumassip, de La Chapelle, Jules Lacrouzille, Sabin-Lacombe et Limoges.

à faire à l'occasion du coup d'Etat du 2 décembre et des fermentations politiques du pays ⁵⁰.

C'est avec le plus grand zèle et même avec une sorte de passion que Calvimont fait son métier de préfet, métier complexe et varié puisqu'il faut en même temps surveiller les ressources et les dépenses du département, l'instruction primaire, l'assistance et la santé publiques, les hôpitaux, les propriétés départementales, organiser la surveillance policière ⁵¹, veiller à l'agriculture et aux travaux publics, même s'occuper des églises (Cadouin dont on projette une restauration, Brantôme où l'on a des inquiétudes pour le clocher à cause des carrières qui sont au-dessous). Ainsi, en août et septembre 1851, la session du Conseil général ne compte pas moins de 8 longues séances. Et le rapport du préfet à cette occasion occupe 77 pages serrées dans le *Procès-verbal des délibérations*. Citons-en d'ailleurs le début, qui n'est pas sans intérêt : « Il y a quelque chose d'inso- lite et d'inhabitué (*sic*) dans l'avènement d'un préfet né dans le pays, connu de tous depuis l'enfance, mesuré à sa taille depuis longtemps par ceux-là mêmes qui vont relever aujour- d'hui de son autorité... Voilà dix ans que je remplis des fonc- tions administratives dans la Dordogne ; voilà dix ans que je contracte à chaque fois une nouvelle dette de cœur vis-à-vis de mes compatriotes. Non seulement cette mission, déjà longue, m'a toujours été rendue facile, partout et dès le début, de la part même d'adversaires politiques loyaux et bienveillants, mais il m'a été accordé encore, dans les temps graves où nous sommes, de voir accueillir par une joie sympathique et, j'ose le dire, presque générale, mon avancement dans ma ville natale, au milieu des miens. »

50. Le dossier Calvimont de la Bibliothèque de Périgueux contient d'import- antes liasses concernant les incidences (et les incidents) du coup d'Etat. On y trouve environ 70 noms de suspects emprisonnés ou poursuivis. En marge des rapports, le préfet a écrit de sa main les formules « à déporter, à expulser, à envoyer devant les tribunaux, à éloigner ou à éloigner momentanément de France ou du département ». Parfois, le préfet a hésité et a lui-même corrigé — généralement atténué — sa décision. La plupart de ces suspects ont été cités par Georges Rocal, 1848 *en Dordogne* (t. II). Toutefois, les noms suivants n'ont pas été connus par lui : Châtrier, 29 ans, cordonnier à Périgueux (à éloigner de France) ; Chastagnet, huissier à Villamblard, 40 ans (à éloigner de la Dordogne) ; Deschamps, 28 ans, imprimeur à Nontron (à éloigner de la Dordogne) ; Destal Jean dit Mo- reau, 42 ans, tonnelier à Daglan (à expulser) ; Dubois-Lagrave, 30 ans, Terrasson (à éloigner momentanément de France) ; Glandier Joseph, 28 ans, Sarlat (à éloigner) ; Javelot Pierre, Saint-Martin-le-Pin (à expulser) ; Lanaue, médecin, 36 ans, Neuvic (à éloigner de France) ; Labrousse- Bosredon Romain, Montignac (à éloigner de la Dordogne) ; Lédrier, 40 ans, notaire, Port-Sainte-Foy (à éloigner de la Dordogne) ; Puycorbier Etienne, Ribérac ; Roussel, imprimeur, 40 ans, Ribérac ; Vige Marcellin, 40 ans, Excideuil (à éloigner de la Dordogne).

51. Elle est assez bien évoquée dans le roman d'E. Le Roy, *Le moulin du Frau*.

Mais des difficultés ne tardent pas à surgir entre le préfet et Paul Dupont, directeur de *l'Echo de Vésone*. Par lettre du 11 décembre 1851, Calvimont précise sa position à Dupont : « Dans les situations comme celle-ci, il faut avoir le courage d'être honnête homme et de dire que les bandits de Béziers, de Clamecy et de tous les pays sont des monstres... Je veux bien risquer ma tête et, Dieu merci, je l'ai prouvé, pour sauver le département que j'administre, mais je n'admets pas que l'on se mette derrière un mur pour voir à couvert si les balles m'atteignent ou me respectent. Qui n'est pas avec moi quand il s'agit de faire respecter l'ordre est contre moi ».

De l'avis de Calvimont, la réponse de Dupont fut « ambiguë et entortillée ». Il affirmait en effet que *l'Echo de Vésone* n'était pas contre Napoléon, qu'il tenait à conserver son indépendance pour avoir, éventuellement, une influence sur ses lecteurs. Il achevait ainsi : « Nous poursuivons le même but, nos idées sont les mêmes. Seulement votre position dans un département en état de siège doit nécessairement nous faire différer sur les détails. Mais qu'importe la forme quand on est d'accord sur le fond ». Calvimont regrettera plus tard de n'avoir pas à ce moment-là brisé toute relation d'amitié avec Paul Dupont.

Le 17 décembre 1851, le préfet de la Dordogne publie une proclamation. Cependant, du Ministère de l'Intérieur, de sourdes menées s'exercent contre Calvimont. Celui-ci, protégé par Morny et par Magne ⁵² ne risque rien pour le moment ⁵³, mais, le 24 janvier 1852, notre préfet apprend que Magne a démissionné, et que Persigny succède à Morny au Ministère de l'Intérieur. Romieu, l'ancien préfet de Périgueux, mène la campagne au Ministère contre Calvimont, lequel par commisération avait arrêté les poursuites contre Chavoix, au moment où ce dernier avait perdu un fils. Romieu accusa alors le préfet d'avoir trahi la mémoire de Bugeaud puisqu'il semblait absoudre Chavoix, ennemi irréductible du Maréchal. Et pour préparer les élections, Calvimont propose et soutient Dussolier, Taillefer, Belleyme et Paul Dupont, tout en écartant la candidature de Gibiat. Or Gibiat, contre *l'Echo de Vésone* lance un nouveau journal, *Le Périgord*, qui acquerra 1100 abonnés en

52. Les contacts, directs ou non, avec Magne étaient constants. Le 15 décembre 1851, Louis Veillot écrit à Calvimont : « J'ai vu Magne et quelques-uns des autres ministres; ils sont tous fort bien, pleins de bonnes idées et de bonnes intentions. Dis-le de ma part à ton excellent et aimable évêque (Mgr Massonais). Je crois véritablement que Dieu a envoyé ce second Bonaparte pour réparer quelques-unes des erreurs du premier ».

53. D'autant moins que le plébiscite des 21 et 22 décembre 1851 a donné 112.784 « oui » contre seulement 5.720 « non ».

deux ans et qui se déclare ouvertement « franchement napoléonien et dans la ligne du 2 décembre ».

Peu après, on apprend que Paul Dupont, retenu par Calvimont sur la liste des députés possibles, était sous le coup d'une condamnation au Tribunal de la Seine, pour « banqueroute frauduleuse et spéculation illicite avec un failli », faillite causée par les agissements d'un associé malhonnête, Barthélemy Aigre, qui s'était enfui hors de France et avait fini par se suicider.

En août 1852, Calvimont fait une apparition à Paris pour s'informer sur ce que l'on pense de lui au Ministère, et pour demander conseil à Magne ; occasion pour le préfet de dire tout le bien qu'il pense — et qu'on pense à Paris — de ce ministre honnête homme qui aurait pu « sans honte et sans crime devenir riche » et qui ne l'est pas devenu, à cause de sa stricte et scrupuleuse conscience. Et de donner de cette honnêteté un exemple crucial à propos du chemin de fer de Lyon. Magne conduit un jour Calvimont chez Fould qui lui propose éventuellement la Préfecture de Tarbes, pour le cas où il voudrait quitter la Dordogne, sentant bien qu'il n'y est plus *persona grata*, du moins aux yeux du Ministère. Mais comparant Tarbes et Périgueux, Calvimont refuse Tarbes ! Il vit Persigny et comprit qu'il était perdu. Il tenta d'obtenir de Napoléon une audience : il ne fut reçu qu'en public. « Enfin je m'avançai : le Prince me reconnut et fit aussitôt un pas en arrière. Sa physionomie si bienveillante se glaça et j'entendis ces mots : « Ah ! vous êtes encore ici, Monsieur ?... » Un nuage passa sur mes yeux et j'eus froid au cœur, je l'avoue. Je compris que la calomnie était arrivée jusqu'aux pieds du Prince et qu'elle n'y était pas morte. Mais je ne me laissai point abattre et, fort de ma conscience, de mon bon droit et de la fidélité de mes services, je répondis au Prince : « Oui, Monseigneur, je suis encore ici et j'y suis resté tout le temps où j'ai conservé l'espoir d'être admis auprès de votre personne pour lui exprimer la reconnaissance et les vœux de mon département ». Le Prince ne répliqua pas un mot. Je continuai fermement mais je devais être très pâle : « La presse, Monseigneur, annonce un voyage de votre Altesse Impériale dans le Midi. Le département de la Dordogne me demandera à mon retour s'il peut espérer que son vote unanime pour l'élu de la France lui vaudra de se trouver sur votre parcours. Je suis encore ici, Monseigneur, avec l'espoir de lui apporter une heureuse réponse ». Alors la bonté native du Prince reprit le dessus et il me répondit avec grâce et presque avec bienveillance : « Rien n'est encore

arrêté pour mon itinéraire : je voudrais pouvoir aller dans tous les départements de France, et dans la Dordogne particulièrement. » Je m'inclinai plus profondément et je fus englouti par une vague d'épaulettes. »

Calvimont quitta Paris le 9 mai, « un grand deuil dans le cœur », non sans avoir vu Morny qui l'encouragea. Il revint à Périgueux affligé et amer d'avoir perdu la confiance de Louis-Napoléon ⁵⁴... (CHAPITRE X).

*
**

Cependant Calvimont continue à subir les assauts, plus ou moins camouflés, de P. Dupont et de *l'Echo de Vésone* ⁵⁵. A plusieurs reprises, le préfet en réfère à Persigny. Mais la campagne de diffamation continue contre lui : même certains journaux de Paris (notamment *l'Indépendance belge*) et certaines feuilles de l'étranger (*The Punch*) l'accuseront d'avoir contraint le maire de Périgueux à installer sur la façade de la mairie un transparent avec : « Dieu fit Napoléon et se reposa ! » Il y eut des lecteurs pour croire à cette plaisanterie que le maire de Périgueux, Estignard, dut démentir.

A la distribution des prix du Lycée, en 1852, Calvimont prit la parole, fit l'apologie du régime, évoqua « l'ancien élève » Magne, qu'il proposait aux jeunes élèves comme un modèle. C'était le moment où la session du Conseil général de 1852 se préparait.

Avec complaisance, Calvimont décrit la cérémonie au cours de laquelle, en présence de toutes les autorités du département, lui fut remise une épée d'honneur. Il reproduit les discours du député Taillefer, d'Estignard, maire de Périgueux, et son propre discours (« Je l'accepte, cette épée, si noblement donnée, si affectueusement offerte. Je la porterai avec reconnaissance et respect ⁵⁶, car elle me rappellera toujours et surtout ce département si bon, si fidèle, si dévoué qui, en me consolant dans mes jours d'affliction, m'a donné la force de

54. L'amertume de Calvimont est explicable : au moment du 2 décembre, il avait « tenu dans sa main » son département qui n'avait pas bougé, contrairement à d'autres, comme le Jura, la Nièvre, le Gers ou l'Hérault.

55. Magne intervint directement auprès de Paul Dupont. Une lettre du 4 avril 1852 disait : « En ce qui concerne Calvimont en particulier, son langage constant à votre égard et sa conduite au sujet de votre candidature qu'il aurait pu empêcher et qu'il a soutenue, me portait à croire qu'il a été calomnié et qu'il ne mérite pas les reproches que vous lui avez faits. » Cf. Durieux, *ibid.*, II, p. 403. Quant à Calvimont, il fera plus tard paraître une *Lettre de M. de Calvimont, ancien préfet de la Dordogne, au ministre de la Justice à propos des attaques de M. Paul Dupont, député, contre son administration*. Paris, Duhaissou, août 1855, in-8, 8 p.

56. Impossible de ne pas songer, avec un humour sans méchanceté, au sabre de Monsieur Prudhomme ! Pour accepter cette épée d'honneur, Calvimont avait reçu une autorisation signée le 20 août 1852 par Louis-Napoléon, Président de la République (Bibl. mun. de Périgueux, dossier Calvimont).

lutter et de vaincre, et m'a seul empêché de douter de moi-même »). Un banquet eut lieu à cinq heures, dans les salons de la Préfecture, ce qui fut l'occasion de toasts chaleureux et nombreux, après quoi le bal dura jusqu'à l'aurore.

Le 14 octobre, le préfet publia un manifeste à l'occasion du vote de l'Empire en même temps qu'il envoyait à ses quatre sous-préfets une circulaire de recommandation. L'écho en est accueilli avec faveur par Persigny et par l'Empereur ; mais Calvimont ressent quelque amertume de ne point recevoir la rosette d'officier de la Légion d'Honneur qu'on lui avait promise. Cependant, les soucis politiques ⁵⁷, l'âpreté des attaques de la presse ont miné sa santé ; en dépit des efforts et de la fidélité de ses amis, il subit une grave dépression nerveuse. ⁵⁸

C'est alors que malade, Calvimont cesse sa fonction de préfet. Le 21 juillet, il est aux Eaux-Bonnes. ⁵⁹ Sa santé s'améliorant, il espère encore être nommé préfet à Pau (grâce à l'aide de Magne et de Fould). Cependant, les échanges de lettres sont fréquents avec Périgueux qui, précisément, érige une statue de Bugeaud. C'est l'occasion pour Calvimont d'écrire au maire de Périgueux pour lui dire son regret de n'être pas présent : « Membre de la Commission qui prépara l'accomplissement de ce pieux et patriotique hommage à la mémoire du plus grand homme de guerre et du plus utile citoyen de notre province, j'éprouve un sentiment très douloureux à la pensée de ne pas être le premier à m'incliner, au nom de mon département, devant ce bronze ⁶⁰ glorieux qui nous rappelle à la

57. Dans les *Papiers secrets et correspondance du Second Empire* publiés par Poulet-Malassis (Paris, 1873, 3^e édit., p. 278), on peut lire, à la rubrique *Préfets à changer* l'appréciation suivante sur Calvimont : « Situation très diversement appréciée, dévouement mis en doute et que je serais disposé à croire sincère aujourd'hui. Ne manquant pas d'intelligence ni de valeur administrative. Il a le grand tort pour le département d'être du pays. A contre lui des animosités très violentes, les unes fondées, les autres injustes. Il a certainement des fautes à se reprocher, mais pas assez graves cependant pour lui valoir une disgrâce. Le parti le plus indiqué est celui d'un changement, sans préjudice pour ses intérêts. »

58. Très fidèle en amitié, Calvimont apprenant que Louis Veillot qui vient de perdre son épouse, est désemparé, lui offre l'hospitalité à Périgueux pour quelques jours. Le 18 décembre 1852, Veillot décline l'offre amicale et lui répond : « l'asile que m'offre ton amitié me serait des plus précieux... ».

59. La session d'août 1853 du Conseil général de la Dordogne a donc lieu en l'absence du préfet. Elle est présidée par Magne. Dans le *Compte-Rendu* (Périgueux, Dupont, 1853) on notera le discours d'Amassip, conseiller de préfecture, et notamment le passage suivant : « Si je suis flatté de représenter le premier magistrat du département devant cette réunion d'élite qui groupe tant de capacités, tant d'intelligences, je n'en sens pas moins toute mon impuissance, je ne dirai pas à combler, mais à masquer le vide que laisse ici l'administrateur habile et dévoué, l'homme éclairé, spirituel, sympathique, qu'une convalescence trop prolongée retient encore loin de nous. »

60. Le mot est ici un euphémisme : si Alger avait érigé une statue de bronze au maréchal Bugeaud, Périgueux s'était contenté d'une réplique en fonte.

fois tant de nobles et chers souvenirs ». Cependant, la nomination espérée à la Préfecture de Pau n'arrive pas. Magne intervient une fois de plus et directement auprès de l'Empereur. Le 15 novembre 1853 est signée la nomination de Calvimont au Conseil d'Etat.

Dans sa semi-retraite, Calvimont apprend que Paul Dupont a fait circuler sur lui un mémoire écrit, « ignoble et mensonger ». Ecœuré, l'ancien préfet ne répondra pas, soit lassitude profonde, soit stoïcisme.

Ces *Souvenirs* étant à peu près la seule source biographique que l'on possède sur Calvimont, nous ne savons pas exactement ce que furent les dernières années de sa vie. Malade, amer, il paraît n'avoir jamais surmonté cette demi-disgrâce dont la cause était, croyait-il, due à ses ennemis politiques, notamment aux menées de Dupont. De même, il comparait mélancoliquement son traitement de maître des Requêtes de 1^{re} classe (10.000 francs) à celui qu'il avait quand il était préfet (24.000 livres). Enfin, il semblait persuadé, à la fin de sa vie, que sa maladie avait été en quelque sorte contractée « en service commandé ». ⁶¹ En effet, en 1853, au mois de février, il était resté, en uniforme, sur un toit, de 2 heures à 8 heures du matin, lors d'un incendie à Périgueux. Le froid l'avait saisi et lui avait déclenché une congestion pulmonaire. ⁶²

Calvimont a résidé, semble-t-il, à la fin de l'année 1853 à Tarbes où il fut quelque temps receveur général. De 1854 à 1858, il exerce sa fonction de maître des requêtes au Conseil d'Etat. A Paris, il habite 1, rue Godot-de-Mauroy ⁶³. On pour-

61. Prenant la parole, en août 1853, au Conseil général de la Dordogne, qu'il présidait, et pour répondre au discours d'ouverture d'Anmassip, conseiller de préfecture, qui avait ouvert la session, Magne répondit : « Pourquoi faut-il qu'un sentiment de tristesse vienne traverser nos délibérations ? mais je ne répondrais pas à votre attente si je n'exprimais hautement le regret que nous éprouvons tous de voir loin de nous, *retenu par une maladie contractée dans l'accomplissement d'un devoir périlleux*, l'administrateur noble, l'homme affectueux, aimé de tous, qui aurait été si heureux de nous exposer lui-même les projets qu'il a conçus pour la prospérité de notre département. » Et il lut une lettre écrite par Calvimont le 18 août 1853, aux Eaux-Bonnes.

62. Le sinistre est relaté dans le n° du jeudi 17 février 1853 de l'*Echo de Vézère*. L'incendie dévora les magasins Dujarric, où fonctionnait un atelier pour blanchir les noix, dans le faubourg Sainte-Ursule, non loin du bureau de l'octroi. Le feu était alimenté par 4.000 hectolitres de noix et par une réserve de soufre. Le journal souligne la présence, pour surveiller le travail des pompiers, du préfet de Calvimont, du général Tatareau, commandant la subdivision, et d'Estignard, maire de Périgueux. Le préfet et le général n'ont quitté le théâtre de l'incendie qu'à 8 heures du matin. Les pompiers avaient été aidés par les soldats du 17^e de ligne et par les élèves du Grand Séminaire.

63. Cette adresse nous est révélée par une lettre à Calvimont de son ami l'évêque d'Amiens, lettre datée du 8 mai 1854, par laquelle ce dernier lui donne rendez-vous aux Eaux-Bonnes (dossier Calvimont, Bibl. mun. de Périgueux).

rait penser que les quelques loisirs que sa semi-retraite lui avait accordés eussent été par lui utilisés à des travaux littéraires. Il n'en est rien ; les dernières œuvres que l'on peut signaler de lui ne sont que de simples articles parus dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* (Périgueux, Boucharie). Le tome I (1853) donnait (p. 55) une *Notice sur le baron de Gageac*, né en 1788, et qui, candidat malchanceux du Bergeracois aux élections législatives, se console en taquinant la muse... des comices agricoles ! La notice était signée du pseudonyme « Vicomte de Saint-Robert ». Le même volume de 1853 donnait (p. 40 sq) un long article sur *Wlgrin-Taillefer* (qui mêle à plaisir la légende et l'histoire), suivi d'une rapide étude sur les Talleyrand-Périgord et les Caumont-Laforce, ainsi que d'une brève note sur les quatre premiers barons du Périgord : Biron, Beynac, Mareuil, Bourdeille. L'article était signé « Jean de Plazac ». Enfin, le tome IV (1856) du *Chroniqueur* (p. 56) donnait l'article sur *Tréllissac* que nous avons évoqué plus haut à propos de la constante amitié entre Magne et Calvimont.

Le 18 juillet 1855, Calvimont reçut de la Grande Chancellerie l'autorisation de porter en sautoir la décoration de commandeur de l'ordre de « Saint Grégoire-le-Grand de Rome » (*sic*)⁶⁴. Dernière satisfaction d'amour-propre pour l'ex-préfet qui va mourir à Paris le 16 février 1858.

Le 20 février, *l'Echo de Vésone* annonçait sa mort en quatre lignes, « après une longue et douloureuse maladie ». Le lendemain, le même journal précisait que les obsèques avaient eu lieu à Paris le 19. L'entrefilet résumait très brièvement la vie de Calvimont, qui commença par une carrière littéraire. « Malheureusement, l'état de la santé du jeune auteur le força de donner un autre essor à son étude et à son intelligence. Dans cette nouvelle phase de sa vie, il sut rester un écrivain élégant, un conteur agréable. Ses amis le retrouvèrent sous l'habit officiel, aussi dévoué, aussi affectueux qu'autrefois, et s'il dut se heurter contre quelques difficultés, elles provinrent de la connaissance que chacun avait de la trop grande facilité de son caractère et de son excessive bonté d'âme. M. de Calvimont laissera dans le département de la Dordogne d'immenses et sincères regrets. » L'article était signé Eugène Massoubre ; quand on se rappelle que ce dernier n'avait pas toujours été épargné par les flèches de Calvimont, et que *l'Echo de Vésone*

64. Bibl. mun. de Périgueux, dossier Calvimont. On trouve aussi dans ce dossier un manuscrit de 36 pages, très raturées et corrigées, ainsi qu'une copie mise au net de ce texte en 23 pages; il s'intitule *GUACANAJARI, roi de Mariens (?)* et il est dédié à M. Angel Fernandez de los Rios. Ce roman inédit aurait été écrit par Calvimont pour la princesse Joséphe-Fernande de Bourbon.

était toujours le journal de Paul Dupont, on en pourra conclure que Dupont et Massoubre se montraient beaux joueurs.

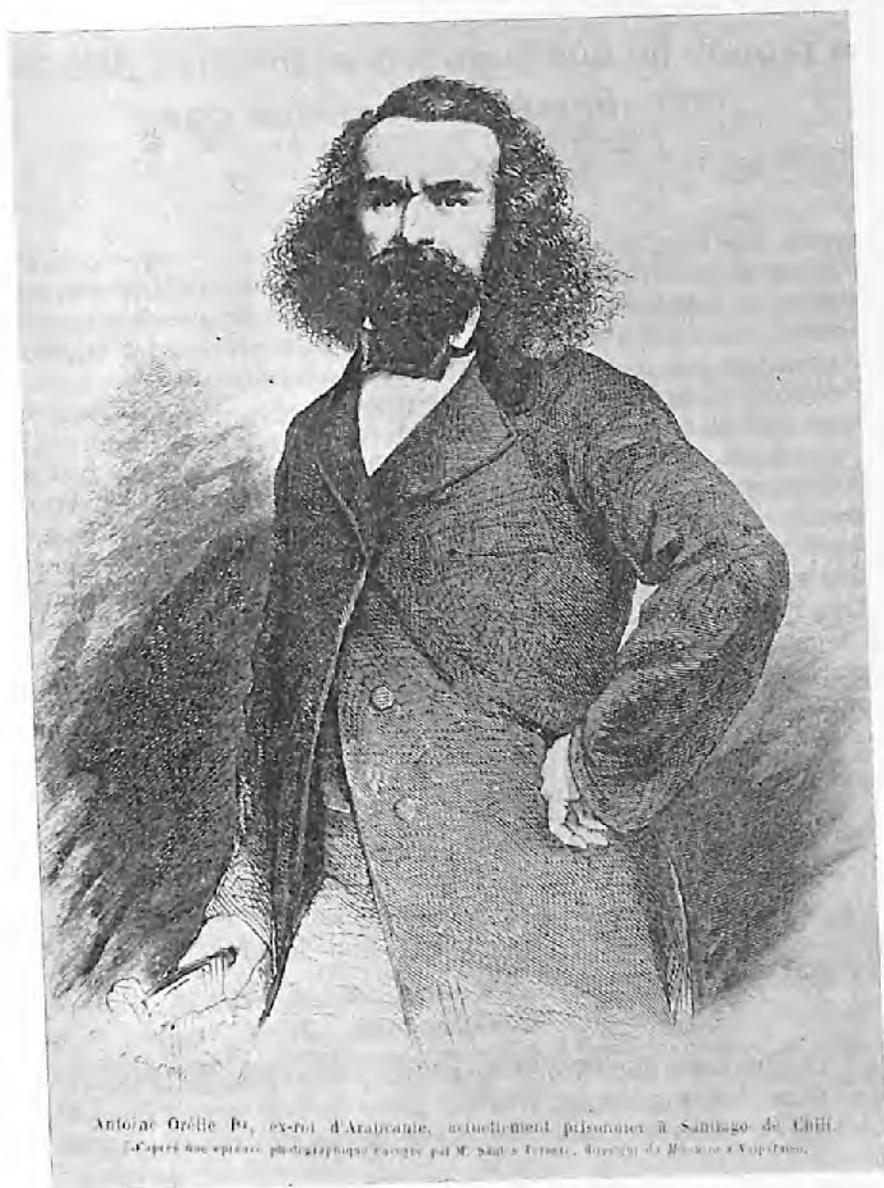
Le même journal annonça le 25 février que les obsèques auraient lieu à Périgueux le 27 à 9 heures 30 ; un contre-ordre parut le 26 février annonçant les obsèques pour le lendemain à 2 heures.

En effet, le corps arriva le vendredi 27 à 10 heures du matin, par le chemin de fer, et fut déposé dans la chapelle de l'Hospice. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale Saint-Front. La levée du corps fut faite par l'abbé du Pavillon ; l'office fut célébré par Mgr Georges-Massonais, évêque de Périgueux et Sarlat ; les cordons du poêle étaient tenus par le préfet Ladreit, le général commandant la Subdivision militaire, le maire de Périgueux Delille, le Vice-Président du Tribunal civil et par MM. Estignard et du Cheyron du Pavillon. Le deuil était conduit par le Marquis Wlgrin de Taillefer et par le Comte Louis de Lestrade, beaux-frères du défunt. Deux discours furent prononcés sur la tombe, au cimetière de l'Ouest, l'un par le maire, M. Delille, l'autre par Léon Lagrange, Président de la Société maçonnique. Le cercueil descendit dans la tombe où reposaient déjà les cendres du général Comte Wlgrin de Taillefer, beau-frère de Calvimont, ainsi que quelques autres membres de la famille.

A Saint-Antoine-d'Auberoche, lieu de naissance de notre préfet, le tombeau de famille des Calvimont était situé contre le mur sud de la petite église romane dans le chœur de laquelle des Calvimont étaient enterrés au XVII^e siècle, par exemple une Marguerite de Calvimont du Cros en 1653. Ce caveau a entièrement disparu... A Périgueux, Calvimont fut inhumé dans la première allée à droite en entrant dans le cimetière de l'Ouest, allée qui longe le mur oriental du vieux cimetière. Si l'on ignore son emplacement, rien ne permet de repérer le tombeau : toute inscription en a disparu. Le dallage du sol s'est disloqué, faisant basculer l'énorme socle de pierre du monument funéraire. On devine, plutôt qu'on ne le voit, que ce socle était sculpté d'un écu armorié, mais rongé par les pluies et le gel, celui-ci est épaufré et illisible. Pourtant, sur le socle, s'aperçoivent encore quelques indices révélateurs taillés dans le calcaire : les deux glands d'une écharpe préfectorale, un bicorne, une croix de la Légion d'Honneur, une autre de Saint-Grégoire. Dérisoires colifichets pour rappeler la vie d'un homme : sic transit gloria mundi !

Jean SECRET.

(A suivre)



Antoine de Tounens. — Photo Lagrange.

BONJOUR, MONSIEUR TOUNENS

A propos de quelques lettres inédites (1858-1861)
du " roi qui ne s'amusait pas "

(Suite et fin)

Ses déplacements, parfois imprévus, feront qu'il ne recevra pas — de longtemps au moins — le premier de ces documents, le seul qu'il ait pu obtenir : il est resté en souffrance à Buenos-Ayres. Car il a traversé le continent sud-américain d'un bord à l'autre, « un très long et très pénible voyage... J'ai 400 lieues à faire par terre en couchant presque toujours à la belle étoile ». Sans doute, devant les difficultés qu'il rencontre pour entrer en Araucanie, a-t-il voulu tenter une autre voie de pénétration, par la Patagonie. Mais, et cela explique une interruption de trois mois dans sa correspondance, il a dû revenir à son point de départ — et sans nul doute de la même manière qu'à l'aller, bien qu'il ne le dise pas.

Peut-être a-t-il appris entre temps que la voie araucanienne était en passe de s'ouvrir pour lui : « avant peu je pense pouvoir réussir en partie »...

Les difficultés renaissent sans cesse, comme les sept têtes de l'hydre. Elles sont énormes : « des gouffres béants qui paraissent infranchissables ». Mais sa volonté ne fléchit pas, ni son espoir dans le « Tout-Puissant ». Et ce ne sont pas ses propres soucis qui peuvent l'empêcher de continuer à s'intéresser aux affaires de ses amis et de penser toujours à leur avenir qu'il lie à sa propre réussite ; à sa patrie, dont le souvenir n'est pas exempt d'une certaine nostalgie.

« Mon cher ami,

Depuis mon départ de Périgueux, je n'ai pas eu le bonheur de visiter une loge, il est vrai que dans les villes que j'ai habitées il n'y en a pas ; mais j'ai passé dans plusieurs où il y en a et pourtant je n'ai pas cherché à les visiter, voici pourquoi : il paraît que les mauvais maçons fourmillent dans les Amériques ; par suite tout maçon qui n'est porteur que de son titre est toujours admis avec défiance.

N'étant porteur d'aucune lettre de recommandation, pas

même de mes quittances et sachant ce que j'ai déjà dit plus haut, je n'ai pas osé me présenter dans la crainte d'être l'objet d'investigations. Ainsi donc pour éviter ces difficultés qui seraient très pénibles pour moi, je te prie de voir notre très vénérable Lagrange et de le prier de vouloir bien te donner, pour moi, une lettre de recommandation sur laquelle le sceau de notre loge sera apposé, ceci est indispensable ; car tu ne peux pas te faire une idée combien les Américains du Sud sont méfiants, jusques entr'eux-mêmes.

Dans cette lettre de recommandation je ne dois pas être qualifié d'ancien avoué ; car dans le pays où je me trouve, cette profession est très mal vue ; ces malheureux procureurs, ainsi qu'on les appelle, sont mis en prison toutes les fois qu'ils sont en retard pour signifier un écrit et ils sont retenus jusqu'à ce que cet écrit est déposé ; de là, tu peux juger s'ils sont bien estimés des autorités et du public. Ainsi donc pour ce qui me concerne, si j'étais qualifié d'ancien avoué ce serait une très mauvaise recommandation ; d'un autre côté on penserait que j'avais été destitué, de là des commentaires. Tu comprends qu'il est très important de m'éviter ces désagréments ; car je le répète, si on parlait d'avoué la lettre me serait plus nuisible que recommandable.

Je te prie également de m'obtenir, toujours par l'intermédiaire de M. Lagrange, une lettre de recommandation du ministère des Affaires étrangères, adressée à tous les représentants de la France dans les puissances étrangères ; je dis le ministre des Affaires étrangères parce que je crois que c'est lui qui délivre ces sortes de lettres, ceci est facile à savoir. En ce qui concerne la qualification d'avoué, même recommandation que pour l'autre, on peut me qualifier sans profession, aussitôt que tu auras obtenu ces deux pièces tu m'obligeras infiniment de me les envoyer à Benosayre par la voie d'Angleterre et de Lisbonne ; je me dispose à aller à Benosayre avant peu, c'est un très long et pénible voyage que je vais entreprendre, j'ai 400 lieux à faire, par terre, en couchant presque toujours à la belle étoile.

Bien des choses de ma part, je te prie, à M. Lagrange et prie le de m'excuser de toute la peine que je lui donne ; inutile de te recommander la plus grande réserve au sujet des deux pièces que je te demande.

Mes souvenirs je te prie, à Madame Desmartin et à ta mère.

Reçois, mon bon ami, mes amitiés les plus sincères et que le G. . . A. . . de l'U. . . te soit en aide ; à revoir.

O.A.A. P^{ce} de Tounens
Santiago, le 30 9^{bre} 59. »

« Mon cher ami,

Par des circonstances extraordinaires, j'ai été obligé de rentrer à la Serena où j'étais en premier lieu, je te prie donc de m'envoyer, à cet endroit, les deux pièces que je t'ai demandées par ma lettre du trente 9^{bre} dernier, par le dernier courrier j'avais prié notre ami Lamothe de te dire de me les y envoyer, je pense qu'il n'aura pas négligé de le faire.

Je poursuis activement le but que je me suis bien proposé d'atteindre depuis long-temps, avant peu, je pense pouvoir réussir en partie, dans ce cas je pense que tu me feras le plaisir de venir avec moi, ce sera un grand jour de joie, pour moi, que celui où je pourrai te presser la main.

Mes amitiés je te prie à Madame Desmartin et à ta mère.

A revoir mon bon ami, que le G. . . A. . . de l'U. . . te soit en A. . .

O.A.A. P^{ce} de Tounens
La Serena, le 1^{er} janvier 1860. »

« C'est avec le plus grand plaisir, mon cher ami, que j'ai reçu de tes nouvelles par ta lettre du 11 9^{bre} 59 ; j'en attendais depuis long-temps avec la plus vive impatience. Notre ami Lamothe m'avait annoncé la mort de ton oncle, ainsi que ses dispositions testamentaires en faveur de sa femme. Tu me dis qu'elle prétend que ce testament ne sera qu'un dépôt fait entre ses mains et qu'elle a l'intention de remettre cette fortune à la famille de son mari ; ne t'arrête pas à cette pensée, ce serait te baser sur de vains espoirs. Quoiqu'il en soit, permet moi de l'offrir mes compliments de condoléance au sujet de la perte de ton oncle.

Ma position est encore la même, néanmoins l'heure où je vais tacher d'en changer approche, et peut-être par le prochain courrier je t'apprendrai la réussite ou la déchéance. Si je réussis je te promets une bonne place, et, non seulement tu me feras plaisir de l'accepter ; mais, surtout tu rempliras un des vides qui se formèrent autour de moi en quittant ma patrie que j'aime par dessus tout, et pourtant le destin m'a fait séparer d'elle pour je ne sais combien de temps ; c'est pour cela, mon bon

ami, que mon plus grand bonheur sera de m'entourer de mes véritables amis autant qu'il me sera possible de le faire.

Mes hommages je te prie à Madame Desmartin et à ta mère. Ton tout dévoué ami.

O.A.A. Pce de Tounens
Serena, 1^{er} Février 60. »

« Mon cher ami,

Malgré tout mon désir d'atteindre, le plus vite possible, le but de mes vœux, il m'a été impossible de le faire dans la 15^e qui vient d'expirer ; néanmoins je marche toujours avec résignation, persistance et patience, et malgré tous les obstacles que je rencontre il faut que je les franchisse. Mais tu sais qu'il arrive quelque fois que lorsqu'on croit les avoir franchis et être prêt à atteindre le but que l'on poursuit, des circonstances éloignent de nouveau celui-ci en laissant derrière lui des gouffres béants qui paraissent infranchissables, eh bien ! il faut que je les franchisse et que j'arrive: avec l'aide du tout puissant je les franchirai et j'arriverai.

Mes amitiés, je te prie, à toute ta famille.

A revoir, mon bon ami, que le grand A. ., de l'U. ., te soit en aide.

O.A.A. Pce de Tounens
La Serena, le 16 février 1860. »

Trois mois passent encore dans une vaine attente. Nous sommes en mai 1860. Et voici que Tounens reçoit de ses deux meilleurs amis — Desmartin et Lamothe — des lettres fort alarmantes au sujet de la santé de M^{me} Lamothe. Profondément ému, il en oublie presque sa propre situation, pourtant loin d'être brillante. Sa longue lettre du 11 mai 1860 est empreinte d'une douleur sincère. Il a appris que le médecin avait condamné la malade, mais il veut espérer encore. Son amie mourante faisait partie de « ce petit comité » resté en France et qu'il désirait ardemment faire venir près de lui. Alors il n'hésite pas : « pour améliorer la santé de M^{me} Lamothe, abandonne tout pour elle. »

Hélas, la maladie a poursuivi sa marche inexorable et la lettre suivante lui apporte la « fatale nouvelle ». Sa peine éclate, d'autant plus profonde qu'il est loin, isolé de tous.

Mais il semble qu'entre sa lettre du 11 mai 1860 et celle du 18 mai il s'est produit un fait nouveau. Car il lance dans cette dernière un pressant appel à ses amis, sans lesquels « il ne lui

est plus possible d'aller de l'avant ». Par ailleurs, leur présence au moment de l'action doit légitimer les importantes charges dont ils seront investis.

Mais le principal demeure l'argent. C'est le grand moteur. Il faut en trouver à tout prix, car sans lui « rien ! inutile ! »

Tourens se rend bien compte que l'aventure n'est pas sans risques. A-t-il eu vent de menaces, reçu des avertissements ? Toujours est-il qu'il songe à se procurer une cotte de mailles et qu'il recommande le secret à ses amis en leur lançant une vibrante exhortation : « à l'œuvre donc, mes fidèles amis ». Mais par prudence il leur conseille de laisser encore leur famille en France.

Il considère comme un atout important d'avoir le clergé pour lui, mais ce qui compte surtout c'est l'argent ! Et cela revient comme un leitmotiv.

« Mon cher ami,

Par le courrier qui m'est arrivé le 7 mai courant, j'ai reçu ta lettre datée du neuf mars et une de notre cher ami Lamothe du 14 du même mois : c'est avec la plus profonde douleur que j'ai pris connaissance de ces deux lettres au sujet de la santé de madame Lamothe. J'ai le cœur navré de douleur, mon cher ami, en pensant qu'au moment où j'écris, celle que j'estimais et aimais comme une sœur n'existe peut-être déjà plus ! Ho ! mon dieu ! veuillez qu'il n'en soit pas ainsi !!!

Lamothe m'avait écrit par le précédent courrier, il me disait qu'elle était bien mal, que le docteur Delisle avait très peu d'espoir de la sauver ; mais, me disait-il de son côté, qu'il pensait qu'avec beaucoup de soins et le retour du beau temps sa santé se rétablirait ; cette lettre me laissait un peu d'espoir ; mais à la lettre suivante, il a joint une note à l'insu de madame Lamothe, et, dans cette note il me dit qu'il n'a plus d'espoir, que le docteur l'a à peu près abandonnée et qu'elle en a tout au plus pour un mois, Ho ! affreuse nouvelle !!!

D'un autre côté il me dit qu'elle ne connaît pas sa maladie et qu'elle a plein espoir de s'en sortir, dieu veuille qu'elle ne se trompe pas !!!

Dans toutes mes lettres que j'écrivais à Lamothe, je le suppliais de faire soigner cette pauvre malade, de ménager sa frêle santé ; mais il m'a été impossible de me faire entendre. D'un autre côté sa profession le lui permettait très peu. Ho ! que je regrette qu'il n'est pas cédé son office depuis long-temps pour

aller passer deux ou trois mois hors de Périgueux dans un climat nouveau, afin de rétablir la santé de madame Lamothe ou tout au moins la prolonger encore pendant de longues années !

Mon cher ami, s'il en était temps encore, lorsque tu recevras ma lettre, je te prie de faire tout ton possible pour aider à rétablir la santé de madame Lamothe, de sacrifier tout ce qui sera nécessaire à ce sujet, si elle pouvait se lever et supporter le voyage il serait bon de lui faire changer d'air, l'accompagner pour un mois ou deux dans un pays qui lui fut favorable et ensuite si elle pouvait, ainsi que je l'avais écrit à Lamothe, je pensais les faire venir ainsi que toi, ton épouse et les membres de ma famille qui seraient voulus venir avec moi, aussitôt que j'aurai accompli mes projets. Ho ! mon dieu ! que vous me rendriez heureux s'il pouvait en être ainsi ; car je me trouverais de nouveau réunis à côté de ceux qui m'ont toujours aimé et pris part à mes peines.

Madame Lamothe a tellement l'espoir de se sortir de sa terrible maladie qu'elle me fait demander des renseignements au sujet du voyage à faire pour venir avec moi, je les lui donnerai avec le plus grand plaisir ; j'écris à Lamothe à ce sujet ; mais avec désespoir. En même temps je vais te donner les principaux à toi. Tu sais que le bureau des Vapeurs est situé à Paris, rue de la Paix n° 8 ou 12, on arrête les places 10 ou 15 jours avant de partir afin d'avoir les meilleures. Deux ou trois jours avant le départ on se rend à Southampton, on s'embarque au jour fixé, on va directement à St Thomas, de cette ile (où l'on change de vapeur) on va à Colon, on débarque, on prend le chemin de fer et en trois ou quatre heures on se rend à Panama, de là on s'embarque de nouveau sur l'Océan pacifique et en 17 jours de navigation à partir de ce port on arrive à la Serena, et de Southampton en 45 jours. Le port de la Serena est à Coquimbo, ensuite pour aller à la Serena où je suis il y a pour une heure de chemin par terre, assez bon. Quant aux malles il faut tout simplement acheter des malles ordinaires et les faire doubler en dehors en planches de peuplier sans les faire travailler ; les laisser absolument comme des caisses d'emballage, on les fait clouer et voilà tout, si on veut porter beaucoup d'effet il y a plus d'intérêt de les mettre sur un navire à voile. Il faut prendre avec soi un sac de nuit assez grand ou une mallette pour contenir le linge nécessaire dans le voyage, et pendant celui-ci il faut bien se garder de manger des fruits ; car c'est pour ainsi dire un poison pour les Européens. Nul besoin de te demander le plus grand secret au sujet de ce que je te dis sur le voyage

jusqu'au moment du départ. J'ai reçu ta lettre du 14 janvier dans laquelle tu me parles de la pièce que je l'ai envoyée au sujet du chemin de fer que j'ai projeté autour du monde. Si j'ai attendu jusqu'à ce jour à te répondre c'est que j'attendais les deux pièces que je l'avais demandées, je vois qu'il a été impossible d'en obtenir une, je m'y attendais, et d'un autre côté elle n'a peut être pas été demandée au Ministre, je connais assez la personne à qui on s'est adressé pour cela, il faut donc tacher de faire sans eux. Quant à celle qui est à Buenosaire je ne sais comment je pourrai la faire venir. Ne fait pas publier le projet en question jusqu'à nouvel ordre. Dans le cas où tu viendrais me rejoindre, écris moi au moins 15 jours avant ton départ.

En attendant le plaisir de te voir, mes amitiés je te prie à ton épouse et à ta mère ; toujours ton tout dévoué ami et ff. .

O.A.A. P^{ee} de Tounens
La Serena, le 11 Mai 60.

P.S. — Si la comon que je te donne devait changer quelque chose pour améliorer la santé de madame Lamothe, abandonne tout pour elle. »

« Mon cher ami,

Par le dernier courrier qui m'est arrivé le 13 mai courant, j'ai reçu une lettre de notre ami Lamothe par laquelle il m'annonce le grand malheur qui vient de le frapper en perdant sa pauvre femme ! Cette fatale nouvelle m'a frappé mille fois plus que si j'avais été à côté d'eux de manière à pouvoir suivre les progrès du terrible fléau qui a enlevé celle qui fut bonne épouse comme bonne mère, lui porter les secours et consolations qu'il aurait été en mon pouvoir de faire ; mais dieu ne l'a pas voulu, au contraire, il a voulu me frapper d'un seul coup comme s'il m'avait envoyé une boule du ciel pour m'anéantir, il a voulu me priver à jamais de dire un dernier adieu à celle qui avait été toujours si bonne, si prévenante pour moi, à celle enfin que j'estimais, j'aimais et regardais comme une sœur ! Mon dieu, vos décrets sont suprêmes, nous sommes obligés de les supporter ; mais à nos yeux ils sont parfois bien durs, pauvre femme enlevée à la plus belle fleur de son âge !

Au milieu de ce grand malheur, mon cher ami, j'aurais éprouvé un grand soulagement si j'avais pu lui presser la main une dernière fois et lui dire un dernier adieu ! Pauvre madame Lamothe !!! Moi qui avait tant l'espoir de la revoir, qui désirait tant la voir heureuse, qui lui recommandait, dans toutes

les lettres que j'écrivais à son mari, de se soigner, de faire tout son possible pour rétablir sa faible santé, malheureusement je n'ai pas pu me faire entendre ! Il ne me reste plus qu'à prier dieu, pour celle qui n'est plus, afin qu'il daigne accorder à son âme tout le bonheur que je lui désire !

Je pense, mon bon Desmartin, que tu recevras la présente lettre en même temps que celle du 11 mai courant ; parce que les vapeurs ont été augmentés dans la ligne de l'Océan pacifique et les jours des départs et des arrivées ont été changés, de manière que je n'étais pas bien fixé sur le vapeur qui devait prendre les dépêches pour l'Europe, et, afin de ne pas me tromper, et surtout de ne pas faire éprouver de retard à mes lettres du 11 mai courant, j'ai écrit par les deux vapeurs des 12 et 18 ; mais on m'a dit que celles qui étaient parties le 12 s'arrêteraient à Lima jusqu'à l'arrivée du vapeur qui passe ici le 19 et qu'elles n'arriveraient pas plutôt en France que celle-ci. Enfin pourvu qu'elles arrivent encore ; car je ne voudrais pour rien au monde qu'elles se perdissent, vu le grand intérêt de la confiance que je te fais, ainsi qu'à Lamothe et à mon frère aîné.

La pauvre feuë madame Lamothe me fesait demander des renseignements, ainsi que je te l'ai dit dans ma lettre du onze, au sujet du voyage à faire pour venir me rejoindre, par ma précédente lettre j'ai donné tous ces détails à Lamothe, qui vous serviront à tous les deux pour venir me rejoindre ; car le moment est venu, mon cher ami, où il ne m'est plus possible d'aller en avant sans le concours de mes deux fidèles amis, je pense que ni l'un ni l'autre ne me refusera son appui, je vous prie donc de venir tous les deux au plus vite possible ; dits à Lamothe de laisser sa liquidation à un mandataire afin de ne pas perdre une minute. Non seulement le concours des deux m'est indispensable ; mais d'un autre côté il y va d'un grand intérêt pour l'un et l'autre ; car si je puis réussir (ce dont je ne doute pas avec assez d'argent) il vous est assuré, d'ores et déjà, à chacun, une position honorifique et lucrative à côté de moi, et, aussitôt que ma position sera assurée, un de vous s'en revendra prendre madame Desmartin, la petite de Lamothe et les membres de ma famille qui pourront venir me voir. Ceci pourra se faire dans l'espace de six ou huit mois. Dans le cas où ils vous seraient impossible, entre les deux, de réunir les fonds nécessaires pour m'envoyer et pour faire le voyage, alors envoyez-moi toujours ce que vous pourrez, je ferai mon possible pour agir seul ; mais j'éprouverai de grands embarras, et, surtout il me sera bien difficile de vous accorder les places que je

vous destine; (je puis te le dire d'hors et déjà, sous le sceau du plus grand secret, l'un et l'autre, vous ferez parti de mon conseil intime avec vingt mille piastres d'appointements, ce qui fait 100.000 francs en France), car, pour cela il faut que vous soyez avec moi afin que je puisse dire et faire valoir les grands services que vous m'avez rendus et à l'état en participant etc.

Tu comprendras, mon cher ami, combien il sauter^t aux yeux si je vous donnais ces deux places sans que vous fussiez là pour justifier mes intentions et les preuves que j'avancerais dans vos intérêts. Ce serait une faute qui pourrait entraîner ma perte et par suite la votre. Ainsi donc, ne perds pas une minute, rends-toi de suite à Périgueux, avec la lettre que j'écris à M. Lagrange que je joints à la présente, de laquelle je t'autorise à en prendre connaissance et même de la lui donner déca-chetée si tu le juges convenable. Avant de voir M. Lagrange vas d'abord chez Lamothe et demandes lui s'il a reçu un paquet parti de la Serena le 11 mai et une lettre de la même date que celle-ci, car je lui écris en même temps. Dans le cas où il serait absent et si les deux paquets sont arrivés, il faut s'en emparer de suite afin que personne ne les décachètent que lui ¹; je t'autorise aussi de lui communiquer la lettre que j'écris à monsieur Lagrange avec celle-ci si tu veux. Concertez-vous les deux très secrètement, agissez avec beaucoup de prudence; mais je le répète, faites tout votre possible pour me trouver l'argent que vous pourrez; car c'est là le grand moteur, avec de l'argent mon entreprise finira de s'accomplir parfaitement, sans argent rien ! inutile ! Cet argent n'est avancé que pour huit mois ou un an au plus: car une fois arrivé au but j'aurais bientôt etc... Quant aux barrettes dont je t'ai parlé, si M. Lagrange pouvait m'envoyer la plus forte somme énoncée dans ma lettre, tu ferais bien d'en faire venir mille; j'aurais besoin également d'une cotte-de-mailles. Tu en trouveras je crois chez un nommé Granger à Paris. Dans le dictionnaire des adresses tu trouveras ceux qui en tiennent ou bien un armurier te le diras. J'aurais besoin également de beaucoup d'autres choses; mais avant tout il faut conserver l'argent nécessaire pour ici, ensuite nous achèterons ce qui sera nécessaire. Plus je recevrai, plus je serai sur de réussir et par suite de rembourser ponctuellement. A l'œuvre donc, mes fidèles amis, je prie dieu qu'il vous donne force et courage et vous conduise sur le chemin de

1. Quels sont ces mystérieux et si importants paquets ? Ne contiendraient-ils pas — entre autres — le cachet prévu pour son futur chargé d'affaires en France, et le « sceau de l'Etat » évoqués par Marc Blanpain dans les pages 42 et 43 de son ouvrage ?

la réussite. Pour ce qui concerne la sûreté personnelle, ne craignez rien, toutes mes dispositions seront régulièrement prises. Je l'observe de nouveau, néanmoins, qu'il est prudent que vous veniez seul, car vous comprendrez qu'à tout événement il est bien plus facile à trois hommes de se remuer promptement que si on a une famille à surveiller.

Bien des choses de ma part à madame Desmartin et à ta mère, en attendant le plaisir de te voir, au plus vite, je suis toujours ton tout dévoué ami et f. . . ; console Lamothe autant qu'il te seras possible de le faire

Pce O.A. de Tounens

Serena, 18 Mai 60.

P.S., j'ai tout le clergé pour moi, qui a une grande influence dans le pays, et avec de l'argent etc... »

En France, les amis du « Prince » voient les choses avec plus de réalisme que lui. Ils ont dû essayer — avec ménagements — de lui ouvrir les yeux sur les dangereuses illusions dont il se berce, sur les difficultés qu'ils peuvent avoir à trouver l'argent qu'il faudrait. Il accepte de bonne grâce leurs remarques, les porte à leur crédit comme un témoignage d'affection et fait même amende honorable : « je n'avais pas bien réfléchi... Ce serait un grand malheur que de vous plonger dans les embarras où je me suis plongé ».

Désabusé, notre Périgourdin n'est pas dupe. Il sait parfaitement que seul l'intérêt guide les soidisant amis qu'il s'est fait sur place. Néanmoins sa volonté d'aboutir reste farouche : « il faut que j'arrive ou que je meure en chemin ».

Une fois encore il a dû modifier ses plans initiaux. Un projet échoue, il tentera autre chose, inlassablement, comme l'insecte qui recommence sans cesse l'escalade d'un obstacle. Mais l'argent !... toujours l'argent ! il faut de l'argent !

Il n'a pas de quoi payer un voyage de retour — provisoire — en France, cela ne l'empêche pas de bâtir de nouveaux projets. Et, cette fois, c'est la création d'une ligne de vapeurs entre Bordeaux et le Chili, dont profiterait entre autres « notre Périgord », qu'il envisage.

Quinze jours plus tard, dans une autre lettre, il expose la situation de l'Araucanie qu'il a étudiée en détail. Il précise ce qu'il compte faire pour organiser et administrer le pays. Il prévoit tout, même le recrutement d'une armée et d'une marine.

« Mon cher ami,

Je te remercie de toute l'affection que tu me témoignes, je suis heureux, au milieu de tous mes malheurs et embarras, de savoir que mes amis ne m'abandonnent pas. Dans ta lettre tu prévois parfaitement une partie de ce qui m'arrive, je suis au milieu d'étrangers, sans famille et sans véritables amis, par conséquent sans consolation. Il est vrai que j'ai des amis, mais ce n'est que par pur intérêt et égoïsme, tu dois comprendre combien j'estime ces amis. Par le dernier courrier je ne t'ai point écrit, j'ai écrit à Lamothe en le priant de te communiquer ma lettre. Je lui disais que M. Grabias, maître d'hôtel à la Serena où je suis en pension, m'avait promis de me fournir pour faire mon voyage en France; j'avais donc l'espoir de revoir bientôt mes chers amis et ma patrie; mais je me trompais bien, car lorsque je lui ai rappelé sa promesse il m'a dit qu'il lui était de toute impossibilité; j'ai donc vu s'évanouir l'espoir que j'avais de rentrer en France. Cette circonstance m'a rappelé une fois de plus que lorsqu'on est obligé de recourir à la bourse des autres pour faire ses affaires, on est bien malheureux. Ce que je crois être un malheur sera peut-être un bonheur pour moi; car je ne doute point des obstacles que j'aurais rencontrés en France pour réaliser mes préparatifs. Je suis donc obligé de me résigner à attendre de l'argent; mais, en recevrai-je assez pour faire ce que j'ai entrepris non ! je ne me fais point illusion, je le sais d'avance, aussi j'ai formé un autre projet qui a toujours néanmoins une tendance vers celui dont je t'ai entretenu, car je ne l'abandonne point, il faut que j'arrive ou que je meure en chemin. J'arriverais parfaitement si j'avais les premiers éléments, mais comme ils me manqueront je suis obligé de prendre une autre marche, or, aussitôt que j'aurai reçu de l'argent je me dirigerai sur Laraucanie qui est entièrement indépendante du Chili. (Laraucanie est située vers le milieu de la république du Chili, dans les 36° à 39° de l'attitude, c'est le plus beau pays du Chili très peu peuplé). Les chiliens n'ont pas su soumettre ces tribus; je me mettrai en relation avec les caciques qui sont les chefs, et avec de la patience j'ai l'espoir d'arriver à un résultat satisfaisant. Quant au surplus de ce que j'ai dit je suis toujours animé des meilleures dispositions envers toi et notre ami Lamothe; mais vu la pénurie dans laquelle je me trouve et sachant qu'il m'est impossible de recevoir de grands secours, ma réussite sera longue, pénible et dangereuse à accomplir, sachant que tous les deux vous êtes seuls soutient de famille, je n'ose (et en véritable ami, je ne dois pas le faire) vous engager de venir courir la chance du destin, si je vous y engageais

par mes lettres du 11 et 18 mai dernier c'est que je n'avais pas bien réfléchi à votre situation, si nous avions assez d'argent pour faire face aux éventualités, ce serait bien différent; mais n'en ayant pas assez ce serait un grand malheur que de vous plonger dans les embarras ou je me suis plongé. Aussitôt que dieu m'aura permis de réaliser quelque chose de sur et de positif, prompt comme l'éclair, je vous appellerai; Pour le moment tout ce que je puis vous demander à l'un et à l'autre, c'est de m'envoyer tout l'argent que vous pourrez et en même temps, de vous préparer néanmoins, pour partir au premier appel; car il est possible que j'arriverai, plus tôt que je ne le pense, au but que je poursuis depuis bien longtemps. Je te prie de communiquer ma lettre à Lamothe. Mes affections je te prie à toute ta famille. Toujours ton tout dévoué ami et f. . .

Pce O.A. de Tounens
La Serena, le 18 juin 1860.

P.S. — Si j'avais pu aller en France j'avais l'intention de m'occuper de fonder une société anonyme pour établir une ligne de bateaux à vapeurs de Bordeaux au Chili en touchant l'Espagne, le Portugal, les Iles du Cap Verd, Riojaneiro, Montevideo, Buenos-Ayres, passant ensuite par le détroit de Magellan et remontant les côtes du Chili et touchant les ports de Chiloe, Ancous, Montl, Valdivia, Talcaouane, Valparaiso, Coquimbo et Calderao. Cette entreprise serait d'un grand avantage pour la France et particulièrement pour Bordeaux et notre Périgord. Je crois que les fonds des sociétaires rapporteraient de 45 à 50 %, pour avoir des données positives il faudrait savoir combien couteraient six vapeurs d'environ 1600 à 2000 tonneaux (six suffiraient pour faire deux voyages par mois, deux départs et deux arrivées; 40 jours pour aller et 40 jours pour revenir), ensuite les dépenses qu'occasionnerait chaque vapeur tant pour l'équipage que pour la consommation du charbon, pour le transport du charbon aux Iles du Cap Verd et à Riojaneiro qui seraient, je crois, les deux stations les plus convenables pour approvisionner les vapeurs, et enfin les frais de bureau etc. Quant aux voyageurs de première classe, on pourrait compter en moyenne 50 par chaque voyage, de 2000 à 2500 francs par chaque voyageur; de deuxième classe on pourrait compter une moyenne de 150 par voyage, de 800 à 1000 francs par voyageur, de plus il y aurait à ajouter à ce produit les droits de commission et du courrier pour les dépêches.

Occupes-toi sérieusement, avec Lamothe, de cette entreprise qui sera excellente si tu peux la réaliser. Il faut que le

Conseil administratif de la société soit composé d'hommes honorables parmi lesquels il faut, au moins, deux banquiers, surs et honnêtes, l'un à Périgucux, l'autre à Bordeaux pour recevoir les fonds des actionnaires, en répondre et leur payer les intérêts et dividendes. Si monsieur de Montbrun voulait s'en charger il serait très bon; par l'intermédiaire de monsieur Lagrange tu pourrais l'obtenir, comme aussi monsieur Lagrange pourrait te faciliter beaucoup pour composer un conseil d'hommes honorables. Il ne resterait plus qu'à choisir un banquier à Bordeaux.

Dans l'Echo du 31 mars dernier tu trouveras un article au sujet du chemin de fer de Pampelune à Saragose, qui te donnera une idée de ce qu'il faut faire pour établir une société anonyme. »

« Mon cher ami,

Je ne puis que te confirmer mes vues au sujet de l'Araucanie, dont je t'ai parlé dans ma précédente lettre. Ce pays, comme je le t'ai déjà dit, est entierement indépendant, il est très bon et beau, un climat excellent, il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb etc. Les Espagnols avaient soumis dans le principe presque toute l'Araucanie, mais par leurs exactions, mauvaise administration, souffrances ou crimes atroces qu'ils faisaient éprouver aux indigènes, ceux-ci se soulevèrent, les massacrèrent, détruisirent toutes les villes qu'ils y avaient fondées, parmi lesquelles se trouve l'impériale qui était dit-on déjà importante, autour de laquelle les Espagnols exploitaient une mine d'argent qu'on dit être très riche; depuis cette époque cette mine a été abandonnée, ainsi que toutes celles qu'on y avait découvert. Si tu pouvais te procurer l'histoire du Chili par l'abbé Molina, en la lisant, tu aurais une idée de ce que c'est que le pays de l'Araucanie. Pour revenir à ce dont je m'occupe, tu comprends que les Espagnols ayant fait horriblement souffrir les indigènes, ceux-ci leur ont voué, ainsi qu'aux Chiliens leurs descendants, une haine éternelle et implacable qui se transmet de génération en génération; partant de ce principe je sais ce qu'il faut faire pour se faire aimer d'eux; lorsque j'aurai fait ce premier pas, je crois qu'il me sera facile de me faire proclamer à quoi je tends. Ce but atteint, j'ai le projet d'y fonder une nation entièrement française et indépendante. De cette manière je pourrai être utile à un plus grand nombre de mes compatriotes; vu que j'y veux établir une organisation administrative, judiciaire, scolaire etc. sur les bases françaises, en modifiant les lois suivant les circonstances et

les besoins du pays, et, laissant néanmoins aux indigènes leurs lois, coutumes et usages ; car toutes ces choses ne peuvent se modifier et changer que par le temps.

Supposant que je puisse arriver à ce premier but il me restera beaucoup à faire; car je me trouverai au milieu d'un peuple ignorant, pour ne pas dire plus, complètement dépourvu de tous les éléments qui constituent ce qu'on appelle non pas l'aisance; mais l'indispensable; je n'entends pas dire par là les souffrances ou les privations que j'éprouverai personnellement, cela n'est rien. J'entends les difficultés que j'éprouverai pour continuer la suite de mes vues; car il ne suffit pas de se faire nommer et de rester au milieu de plaines immenses, sans ressources, sans appui etc. Il faut donc trouver le moyen de m'en procurer; or, une fois que j'aurai atteint le but que je me propose, j'en ferai part à tous les gouvernements européens, par l'intermédiaire des consuls français. Quant à celui de France, j'ai pensé à monsieur Lagrange² pour me représenter auprès du gouvernement français; s'il voulait s'en charger il pourrait le faire provisoirement sans rien changer à sa position, et plus tard lorsque je serais assis d'une manière définitive nous verrions plus loin. Tu sais comment se font ces choses là, le représentant d'une nation porteur de sa lettre de crédit ou nomination et d'une lettre autographe, contenant l'annonce de l'avènement etc., de celui qui l'a nommé est présenté, par le ministre des Affaires étrangères, au chef de l'état auprès duquel il est fondé de pouvoirs, il lui donne communication de sa lettre de crédit et donne ensuite la lettre autographe. Tout ceci est très facile à faire; c'est ce qui va suivre qui est le plus difficile, il s'agit de me faire négocier un emprunt; pourtant ce n'est peut être pas aussi difficile que je le pense; car une fois un gouvernement reconnu, tout le territoire de l'Araucanie serait garant de l'emprunt, or, sa superficie est d'environ 5.625 lieues carrées, ce qui donne environ 59.625.000 h.; les terrains situés sur les frontières se vendent sur le pied de mille piastres la couadre; la couadre contient 5.625 m. carrés de plus que l'hectare, soit 15.625 m. carrés pour 5.000 francs. Tu peux comprendre quelle énorme valeur acquérait l'Araucanie si elle avait une bonne administration, vu la richesse de son terrain et son bon climat. D'où il suit que le prêteur ne risquerait rien. Ce dont je te charge le plus spécialement, c'est de combiner avec mon-

2. Il doit s'agir de Gille-Lagrange, notaire, place de la Mairie, à Périgueux. Son nom revient à diverses reprises dans cette correspondance, notamment lorsque Tounens envisage la constitution d'une société anonyme pour exploiter « sa » future ligne de vapeurs.

sieur Lagrange le moyen de me faire contracter un emprunt, pour le gouvernement, bien entendu, d'une vingtaine de millions. Ceci fait il faudrait penser à m'envoyer des matériaux de guerre, tant de mer que de terre, au moins deux frégates et une corvette, une égale force pour terre ou plus avec les hommes nécessaires pour tous ces matériaux, tant pour mer que pour terre, ceci serait facile à trouver parmi les anciens officiers et soldats en les avantageants plus qu'ils ne gagnent en France. Ceci établi, il me faudrait des hommes capables, positifs, et sur lesquels je pourrais compter ; tant pour m'aider directement qu'indirectement, soit pour les administrations, soit pour l'organisation judiciaire, soit en un mot pour toutes les branches ; je te parle de toutes ces choses là pour que tu prépares, avec monsieur Lagrange et Lamothe, en sous-main, tout ce qui est indispensable pour une affaire comme celle que j'entreprends, de manière que je ne sois pas pris au dépourvu, si dieu me permet d'arriver à mon but. C'est-à-dire que je n'attende pas long-temps des secours et appui. Quant à toi et à notre ami Lamothe, tu sais ce que je vous ai promis.

Tu comprendras, sans doute, combien il est prudent que mes lettres ne tombent pas entre des mains étrangères ; tu peux l'entretenir, ouvertement, de mes affaires avec monsieur Lagrange, vu que j'ai pleine confiance en lui. — En même temps je te prie de lui présenter mes amitiés et mes souvenirs. Ton tout dévoué ami.

Pce O.A. de Tounens
La Serena, le 3 Juillet 1860.

P.S. — Pour ce qui concerne ce dont je t'avais parlé relativement au Chili, je suis, et, on est à l'égard de moi, toujours dans les mêmes dispositions ; mais comme j'ai compris qu'il m'était impossible de réunir les matériaux nécessaires pour mener à bonne fin mon entreprise, j'ai dû combiner autre chose ; c'est ce dont je te parle. Du reste je préfère ce moyen à l'autre, vu qu'il y a une grande différence (il me serait trop long de te l'expliquer ; mais tu la comprendras en partie), d'autant mieux que le reste ne m'échappera pas, surtout si je réussis bien dans mon début.

Pour ce qui est de la ligne des Vapeurs dont je t'ai parlé aussi dans ma précédente lettre ; je ne doute pas non plus des difficultés qu'offre une semblable entreprise. Aussi, si je puis réussir et qu'elle ne soit pas établie à l'époque, j'ai formé le projet de l'établir au nom et pour le compte de l'état.

J'ai demandé la lettre que tu m'as adressée à Bueynos-

ayres, contenant la pièce que monsieur Lagrange t'avais adressée pour moi; mais je ne sais si le directeur voudra me l'envoyer; il serait bien de m'en envoyer une autre s'il n'y avait pas de difficultés. »

La lettre ci-dessus est du 3 juillet 1860. Après un « trou » de trois mois dans cette correspondance, nous retrouvons Tounens le 3 octobre, toujours à la Serena.

Il a cependant continué à écrire pendant cette période, au moins à d'autres correspondants. Nous le verrons plus loin — dans sa lettre du 18 octobre — faire allusion, pour préciser sa pensée, à ses lettres du 18 juillet. Notamment à celle écrite à Lagrange, dont nous venons de lire qu'il avait pensé à lui pour le représenter provisoirement auprès du Gouvernement français... quand il aurait atteint son but. Dans son ouvrage (pp. 41 et 59), M. Blancpain fait d'ailleurs état de ces lettres.

La famille, les amis du Prince ont dû le mettre en garde de nouveau contre la témérité et les aléas de son entreprise, car il répond à leurs objections, avoue sa solitude et son dénuement. Mais il reste inébranlable quant à la poursuite de ses objectifs. « Il m'est impossible de transiger ! Vaincre ou mourir, voilà ma devise ! ». Son but actuel : aller à Valdivia, port de la Côte Sud du Chili, où il sera à pied d'œuvre pour gagner l'Araucanie.

« Mon cher ami,

Ta lettre du 12 Août m'est arrivée le 28 7^{bre} dernier; je prends part au malheur qui t'a frappé dans la perte de ton beau-père et je renouvele ici mes compliments de condoléance; je savais déjà cette douloureuse perte, ainsi que je te le disais par ma lettre du trois 7^{bre} dernier, Lamothe m'en avait fait part. En prenant connaissance de ta lettre j'ai compris le contraste qu'avait opéré ma correspondance, je m'y attendais; je me creuse sous les pas un gouffre béant, m'entoure de dangers et semble combattre contre dieu, me dis-tu !!! — La première partie est vraie, je me creuse, sous les pas, un gouffre béant que je ne pourrai peut être jamais combler et m'entoure de dangers dont je ne puis prévoir la fin; mais je ne combats point contre dieu; car il me semble que l'être suprême me dit, par l'intermédiaire de mon âme, de faire ce que je fais, or, il m'est impossible de transiger ! Vaincre ou mourir, voilà ma devise ! tu la connais déjà.

Lorsqu'il plaira à dieu de m'envoyer la mort je serai tou-

jours préparé à la recevoir, en attendant, je ferai tout mon possible pour arriver à mon but afin de tracer pour la postérité ce que mon âme me dit de tracer.

Si tu jetes un coup d'œil sur les éléments que j'ai pour une entreprise semblable à celle dont je m'occupe, tu comprendras sans difficulté le contraste de ma correspondance, en effet, seul, dans un pays étranger, sans ressources pécuniaires et sans entourage avec qui je puisse causer en confiance ; dans une semblable situation dis-je, tu ne dois pas être surpris, pas plus que Lamothe et ma famille, de quelque variété dans ma correspondance parceque j'ai confiance en vous autres et j'écris comme si je conversais avec l'un ou l'autre de vous ! mais comme il faut long-temps pour recevoir les réponses, de là vient la difficulté de langage. Néanmoins tu as dû remarquer que dans mon entretien il y avait toujours une tendance à mon premier but ; car, je le répète, ce que je fais indirectement n'est que pour arriver d'une manière plus positive.

Je n'ai point reçu, par le dernier courrier, de lettre de Lamothe ni de ma famille, j'en suis surpris, car je faisais connaître à Lamothe ainsi qu'à mon frère, par mes précédentes lettres, la position pénible dans laquelle je me trouve ; s'ils m'ont écrit, leurs lettres auront été mises trop tard à la poste et elles ne m'arriveront qu'avec quinze jours de retard.

Je te remercie de ta bonne volonté à l'égard des offres pécuniaires que tu me fais ; pour le moment j'aurais besoin d'avoir pour pouvoir sortir de l'hôtel et pour pouvoir aller à Valdivia ; une fois installé, je ferais mon possible pour négocier un emprunt public, vu que je comprends parfaitement que les ressources que je puis réunir ne sont rien pour faire ce dont j'ai besoin ; seraient elles quelque chose que je n'agiserais pas différemment. En ce qui concerne mes affaires j'en suis toujours au même point. Cependant si je ne reçois pas d'argent de long-temps encore j'aurai bien de la peine à maintenir, en ma faveur, les personnes qui s'occupent de mon affaire.

Je te rappelle ici que j'aurais le plus grand besoin de toi, de Lamothe et d'autres personnes avec qui je pourrais avoir la même confiance ; tu n'ignores pas sans doute, que pour mener à bonne fin une entreprise comme celle dont je m'occupe, j'aurais besoin d'être entouré de personnes de confiance sur lesquelles je pourrais compter comme sur moi-même.

Mes amitiés à Madame Desmartin et à ta mère

Toujours ton tout dévoué ami.

Pce O.A. de TOUNENS
La Serena, le 3 8bre 1860.

P.S. — Je pense que mon projet sera resté dans les limites de la plus grande discrétion, je désire qu'il en soit ainsi jusqu'à ce que la publicité aura lieu. Même, dans le cas où les journaux du Périgord en parleraient, tu es autorisé, si on t'en parle, de dire que tu ignores si c'est moi ou un parent ou homonyme, suivant les circonstances en prenant celles qui me seraient le plus favorable etc. »

La lettre suivante — en date du 18 octobre 1860 — est écrite à son ami Lamothe (C'est la seule que nous possédions à l'adresse de ce correspondant). Préparant son premier départ pour l'Araucanie, en proie à de nombreux soucis, il ne néglige pourtant rien de ce qui touche à ses amis. Et s'il a des principes sur la conduite des Etats, il rédige dans cette lettre, à l'exemple de son illustre compatriote Fénelon, un bref traité sur l'éducation des filles, dont pourraient faire leur profit beaucoup de parents et de jeunes personnes de notre temps. Ceci posé, il revient à son entreprise et tout en s'étonnant du silence de son frère — environ quatre mois et demi — il fait de nouveau amende honorable pour avoir demandé « ce qui vous était impossible de me procurer ». Mais sa détermination reste d'autant plus entière qu'il vient d' « entrevoir un secours sur lequel je n'avais bien certainement jamais pensé ».

Et en effet c'est en cette fin d'octobre — ou dans les tout premiers jours de novembre 1860 — que Tounens, ayant enfin pu quitter La Serena va, pour la première fois, pénétrer en Araucanie. Il y promulguera le 17 novembre son premier décret royal fondant une monarchie constitutionnelle héréditaire, dont il sera le premier — et en fait le dernier — maillon.

Pour essayer sans doute de mieux brouiller sa piste, il prend un nom d'emprunt : Juan Pedro Ferred. Et une fois de plus il invite ses amis à prendre toutes dispositions pour venir le rejoindre.

« Mon cher Lamothe,

Par le courrier du 13 8^{bre} courant j'ai reçu votre lettre du 31 août dernier, c'est avec le plus vif plaisir que j'apprends que votre chère enfant a repris sa gaieté et s'est complètement rétablie, je prie dieu qu'il daigne la protéger et la rendre heureuse. Il faut veiller continuellement sur sa santé, lui donner une bonne éducation et instruction pour en faire une bonne maîtresse de maison ; car vous savez, tout aussi bien que moi, que si une femme n'a pas d'ordre, dans quelque position de fortune qu'elle se trouve elle perd bien vite sa maison. Or, il ne faut

donc rien négliger à ce sujet, tout en évitant de préjudicier à sa santé !

Je n'ai encore rien reçu de mon frère, il y a même trois courriers qu'il ne m'a pas écrit, probablement qu'il lui a été impossible de m'envoyer ce que je lui demandais.

Je regrette vivement de vous avoir causé de la peine aux uns et aux autres en vous demandant ce qui vous était impossible de me procurer ; car je ne doute nullement que vous souffrez tous de ne pouvoir rien faire pour moi ; mais je l'ignorais.

En ce qui concerne la commission que j'avais donnée à M. Lagrange, vous aurez compris, sans doute, qu'il ne s'agissait pas de lui directement, mais bien comme mandataire ou chargé de pouvoirs ; quoique j'ai très peu d'espoir sur la réussite de cette commission, j'attends néanmoins avec la plus vive impatience le courrier du 28 courant, dans l'espoir qu'il me portera quelque chose de favorable, si non pécuniaire du moins la détermination que vous aurez prise au sujet de mes lettres du 18 juillet. Enfin malgré tous mes malheurs, toutes mes peines et embarras, je ne désespère point de réussir, au contraire je suis toujours ferme dans ma résolution et plein de confiance ; car au milieu de tous mes malheurs dieu ne m'oublie point, il vient de me faire entrevoir un secours sur lequel je n'avais, bien certainement, jamais pensé et quoique je ne puisse l'affirmer encore j'ai l'espoir néanmoins de partir bientôt pour l'endroit que je vous ai indiqué plusieurs fois. A l'avenir, veuillez m'écrire sous le nom de *Juan Pedro Ferred* ; différemment mes lettres seraient probablement confisquées et je crains beaucoup que celles qui m'arriveront dans l'intermédiaire le seront ; néanmoins, comme vous pouvez le penser, je prendrai toutes les mesures possibles pour qu'elles ne le soient pas. N'ayant rien de nouveau à dire à ma famille ni à Desmartin, je ne leur écrit point, veuillez leur dire de m'écrire sous le nom que je vous indique ci-dessus.

En ce qui concerne la commission que j'avais donnée à monsieur (ici le nom « Lagrange », très raturé, mais lisible encore) le juge de paix ³ et à mon frère, je ne sais ce qui aura été fait à ce sujet, jusqu'au moment où vous recevrez ma lettre ; mais s'il n'a été rien fait et que cette affaire souffre la moindre difficulté, qu'on la laisse, et, plus tard je ferai de celle-ci comme

3. S'agit-il encore de Desmartin ? Celui-ci ne figure plus à ce titre sur le *Calendrier de la Dordogne* de l'année 1860.

de celle dont je m'occupe en ce moment. A moi seul appartient de tout organiser. Tout ce que je puis vous recommander c'est d'agir avec la plus grande prudence en tout et pour tout.

Il faut régler toutes vos affaires et faire rentrer de vos créances tout ce que vous pourrez ; car avant peu j'ai l'espoir de pouvoir vous appeler d'une manière sûre et positive.

Desmartin doit en faire autant.

Mille amitiés pour moi à votre chère enfant.

Toujours votre tout dévoué ami,

Pee O.A. de TOUNENS

La Serena, le 18 Octobre 1860. »

... Quelques lignes de la lettre ci-dessus, bien qu'obscurès, répondent-elles à la question posée par M. Léo Magne dans son ouvrage sur Tounens : « De quels appuis maçonniques Orllie s'assura-t-il de 1858 à 1860 ? Nous sommes réduits aux conjectures, mais il est permis de supposer que le concours de l'Etoile du Pacifique (de Valparaiso) lui est acquis et sera un élément déterminant de son premier succès » ? Nous avons vu que jusqu'à l'automne de 1860, Tounens n'ayant pu entrer en possession de sa lettre de recommandation de la Loge de Périgueux, est resté dans l'expectative. Le 18 octobre 1860 il est encore à La Serena. Nous le retrouvons à Valparaiso le 2 avril 1861, au retour de son expédition. A-t-il eu le moyen — inespéré — de prendre contact juste avant ce voyage avec la Loge de Valparaiso ? Le « secours » dont il parle, est-il précisément un secours maçonnique de dernière heure ? C'est possible, peut-être probable, mais ses lettres ne permettent pas d'éclaircir définitivement ce point.

Nul doute qu'il écrivit encore souvent, mais sa correspondance nous manque entre octobre 1860 et avril 1861.

Les trois dernières lettres : 2 avril, 3 mai et 18 mai 1861 sont datées de Valparaiso, sa nouvelle résidence à son retour d'Araucanie. Il exprime son espoir d'un proche retour en France, « une personne m'a promis de me fournir les fonds nécessaires ». Pourtant le Prince a été tant de fois désillusionné qu'il reste sceptique. Avec raison d'ailleurs, car un mois plus tard il n'est toujours pas parti et se plaint de « cette ridicule comédie qu'on me fait jouer ».

Sans nouvelles de France depuis des mois, ses lettres laissent percer une poignante détresse : « Mes amitiés à ta famille, à Lamothe et à quelques autres amis si j'en ai ». Cet homme fort, touché au cœur, exprime son amertume et son doute. En

tout cas, s'il lui reste des amis, les cordons de leur bourse paraissent, cette fois, bien fermés.

Et pourtant, le croirait-on ?, au milieu de ses embarras inextricables, il nous étonne encore. Toujours bouillonnant d'idées et de projets, il ne s'abandonne pas. Il se préoccupe maintenant de faire publier et vendre en France une brochure dont il a déjà soumis le texte à ses amis. Elle doit être illustrée de son portrait, qu'il a fait faire à Valparaiso. C'est peut-être celui qui figurera plus tard en tête de la relation qu'il fit, en 1863, de son avènement au trône et de sa captivité.

Le temps passe et rien ne vient. Et c'est le 18 mai un déchirant appel au secours du roi, qui ne s'amusait pas, celui-là : « je suis comme une planche sur l'eau qui vague au gré des flots... je ne te prie pas, je te supplie de faire tout ton possible pour m'aider. » Appel qui resta sans doute sans écho, puisqu'il dut attendre au milieu de pénibles aventures et d'une cruelle captivité dans les geôles chiliennes, le mois d'octobre 1862 — soit près de dix-huit mois — pour être enfin rapatrié sur le Duguay-Trouin, aux frais... de la princesse.

« Mon cher Desmartin,

J'ai le plaisir de t'annoncer que j'ai l'espoir d'être en France dans un mois environ après l'arrivée de cette lettre, mais je ne puis l'affirmer ; une personne m'a promis de me fournir les fonds nécessaires pour faire mon voyage ; je l'ai vue encore hier au soir et elle m'a affirmé d'une manière très positive que je pouvais y compter; quoiqu'il en soit je doute jusqu'à ce que je tiendrai l'argent. Si elle me le prête je lirerai une traite sur Lamothe et Pouyaud de la somme qu'elle me fournira, qui sera d'environ trois mille francs ; je te prie de voir ces messieurs et de les prier de l'accepter, avec promesse de faire ce que tu pourras pour moi si j'en ai besoin ; mais j'espère pouvoir la payer moi-même, vu que je serai en France avant l'échéance et peut-être avant qu'elle soit présentée.

En passant au Pérou je tâcherai d'y établir une commission pour ma grande entreprise ; j'ai l'espoir d'une bonne réussite — mes amitiés à toute ta famille.

En attendant le plaisir de te voir je te presse la main avec affection et suis toujours ton tout dévoué ami.

Pce O.A. de TOUNENS
Valparaiso, le 2 Avril 1861. »

ARRESTATION D'ORÉLIE I^{er}, roi d'Araucanie, par H. DEMARE



Caricature extraite du « Sifflet ». — Photo Lagrange.

« Mon cher Desmartin,

Par le même courrier j'envoie à Pouyaud des copies de lois relatives à mon projet de colonisation de la Patagonie et de l'Araucanie, avec prière de lire le tout avec attention et de retoucher quelque chose s'il y avait lieu, mais sans changer l'idée ni le fond. Je désire faire publier le tout en forme de brochure, y compris le projet du plan de colonisation qui doit

être placé, je crois, au commencement de la brochure avant les ordres, me réservant la propriété de la brochure, c'est-à-dire que je désire la faire vendre en payant tant pour cent aux libraires, je te charge de la direction de l'impression en y portant tous les soins dont tu es capable, je crois qu'il est avantageux sous tous les rapports de la faire imprimer et publier à Paris ; c'est là, comme tu sais, le grand centre de toutes les grandes opérations. Je joints à ma lettre mon portrait que j'ai fait faire à Valparaiso, je désire le faire lithographier et en joindre une copie à chaque livraison de la brochure dont s'agit avec l'inscription suivante, mise au bas :

Le prince Orllie-Antoine de Tounens.

Je désire à plusieurs points de vue que je t'expliquerai lorsque j'aurai le plaisir de te voir. Au sujet de mon titre, tu verras dans la lettre que j'écris à Pouyaud ce que j'ai écrit au juge de paix de mon canton et au maire de ma commune.

En ce qui concerne ma brochure je ne te fixe point de prix, tu verras ce qu'elle peut se vendre et tu as plein pouvoir d'en fixer le prix, ne perds pas un instant, je te prie, pour la faire publier.

La personne qui m'avait promis de me fournir pour faire mon voyage pour rentrer en France, me tient toujours le même langage ; mais je crois que si je n'ai pas d'autre secours je resterai long-temps à Valparaiso ; pour essayer de terminer cette ridicule comédie qu'on me fait jouer, j'ai écrit à Pouyaud de me procurer, s'il le pouvait, un crédit pour rentrer en France sur M. Juaquin Edwards, banquier à Valparaiso. Il me faut environ 3.000 fr. pour faire mon voyage. Si je suis parti lorsque le crédit arrivera, je n'en disposerai pas et nous n'aurons qu'à le retirer en France. Il y a cinq à six mois, mon cher ami, que je n'ai reçu aucune lettre de ma famille ni de mes amis ; j'en suis on ne peut plus étonné, au point que je me demande si je suis complètement abandonné, je ne puis le croire, mais tu comprendras, sans doute, combien je désirerais recevoir quelques mots de ma famille et de mes amis. Je suis à Valparaiso, attendant que l'aventure vienne m'en sortir, mes amitiés à ta famille, à Lamothe et à quelques autres amis si j'en ai; je te dis à revoir au plus tôt possible.

Ton tout dévoué ami.

Pce O.A. de TOUNENS
Valparaiso, le 3 Mai 1861.

P.S. — Je ne puis t'envoyer mon portrait que par le prochain courrier. »

« Mon cher Desmartin,

Je n'ai point encore reçu de lettre par le courrier qui est arrivé le 14 courant, je pense en recevoir par celui qui arrive le 28, en réponse à mes lettres qui partirent de Valparaiso par le courrier du 18 février dernier, je pense que tu n'auras point négligé de m'écrire quelques mots. Je suis toujours dans la même perplexité que je te dépeignais par ma précédente lettre, je suis comme une planche sur l'eau qui vague suivant le gré des flots ; c'est à dire que je ne sais où me donner de la tête pour rentrer en France, cependant tu comprends combien je voudrais y rentrer et il y a long-temps; j'attends avec la plus grande impatience les moyens pour y rentrer, je ne te prie pas, je fais plus, je te supplie de faire tout ton possible pour m'aider; je te prie de ne rien faire publier jusqu'à mon arrivée en France de tout ce que j'ai envoyé à Pouyaud, j'ai des motifs pour cela que je t'expliquerai lorsque j'aurai le plaisir de te voir, c'est pour cela que je ne t'envoie pas mon portrait.

Je n'écris pas à ma famille, à Pouyaud ni à Lamothe, vu que je n'ai rien de nouveau à leur dire, tu peux leur communiquer ma lettre si tu le juges convenable.

Mes amitiés à ta famille, à la mienne et à mes amis.

Tout à toi.

Pce O.A. de TOUNENS
Valparaiso, le 18 mai 1861. »

**

Que penser finalement de ce qu'on vient de lire ?

Ces lettres confirment, bien évidemment, avec quelle force Tounens fut emporté par son rêve monarchique et colonisateur. Au reste ne pourrait-on déceler dans ses « vues » comme un dernier écho affaibli de certains projets de colonisation des Saint-Simoniens ?...

Elles témoignent de la détermination farouche de leur auteur, de sa persévérance inlassable (mal récompensée dans son cas, mais qui peut être, parfois, génératrice du succès avec un coup de pouce, au bon moment, du destin ou des hommes), de son acceptation lucide des risques à courir pour atteindre le but qu'il s'est fixé.

Vis-à-vis des siens on le voit parfois méconnaître, non sans une certaine inconscience, les contingences matérielles. Mais il suffit pourtant de quelque objection de bon sens pour le ramener — un temps tout au moins — à la simple réalité.

Et malgré sa longue et lointaine absence, malgré les pires

difficultés au milieu desquelles il se débat, il apparaît à chaque instant fidèle à ses affections, partageant toujours sincèrement les plaisirs et les peines de ses amis. D'aucuns pourraient avancer qu'il les ménageait, parce qu'il comptait sur leur aide, et lui appliquer la maxime du moraliste : « Nos passions se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer ». Mais non ! il est des accents qui ne trompent pas.

Si Tounens fut un homme seul, parfois monstrueusement seul dans la tâche qu'il avait entreprise, ce ne fut pas de propos délibéré. S'il se coupa des autres à la longue, ce fut par l'in vraisemblable audace de son projet — et le prix à payer — bien de nature à faire hésiter d'autres que lui à le suivre dans son action.

La correspondance ci-dessus prouve au contraire qu'il souhaitait, peut-être avec naïveté, mais de tout son cœur, reconstituer autour de lui, dans un nouvel établissement, le cercle de ses affections.

S'il eut des faiblesses dans le malheur, s'il prêta aux sarcasmes, il restera un exemple peu commun de courage et de ténacité.

Je pense que, pour conclure, on peut pleinement souscrire à l'appréciation portée sur lui par Eugène Le Roy — qui le connut personnellement — dans une lettre qu'il adressait à Charles Durand, le 20 mars 1900 : « C'était un brave homme et un homme brave, qui avait du caractère, mais son esprit et ses vues étaient chimériques ».

Pierre AUBLANT.

EXCURSION D'ETE

L'excursion annuelle organisée par la Société aura lieu, en principe, le dimanche 13 juin 1971 à Sarlat.

Des précisions complémentaires seront fournies ultérieurement par voie de presse.